

EMBARGO

Le contenu du Rapport ne doit pas être cité ni résumé dans la presse, à la radio, à la télévision ou par les médias électroniques avant le

22 juillet 2010, 17 heures TU.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Rapport sur l'investissement dans le monde 2010

Vue d'ensemble

Investir dans une économie
à faible intensité de carbone

20^e anniversaire



Nations Unies

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Rapport sur l'investissement dans le monde 2010

Vue d'ensemble

Investir dans une économie
à faible intensité de carbone



Nations Unies
New York et Genève, 2010

Note

En tant qu'organisme des Nations Unies chargé de l'investissement et du développement des entreprises, et s'appuyant sur une expérience de plus de trente ans dans ces domaines, la CNUCED, par le biais de sa Division de l'investissement et des entreprises, s'efforce d'améliorer la compréhension d'enjeux essentiels, notamment des questions relatives à l'investissement étranger direct. La Division aide aussi les pays en développement à attirer l'investissement étranger direct et à en tirer parti, ainsi qu'à renforcer leurs capacités productives et leur compétitivité internationale. Elle privilégie une approche intégrée de l'investissement, du renforcement des capacités techniques et du développement des entreprises.

Dans le présent rapport, les termes pays/économie désignent aussi, le cas échéant, des territoires ou des zones; les appellations employées et la présentation des données n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En outre, les appellations des groupes de pays sont utilisées à des fins purement statistiques ou analytiques et n'expriment pas nécessairement une opinion quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou région. Les principales catégories de pays retenues dans le présent rapport, qui concordent avec la classification adoptée par le Bureau de statistique de l'ONU, sont les suivantes:

Pays développés: pays membres de l'OCDE (sauf le Chili, le Mexique, la République de Corée et la Turquie), plus les nouveaux pays membres de l'Union européenne qui ne sont pas membres de l'OCDE (Bulgarie, Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie et Slovaquie), plus l'Andorre, Israël, le Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin.

Pays en transition: pays d'Europe du Sud-Est et pays membres de la Communauté d'États indépendants.

Pays en développement: de façon générale tous les pays autres que ceux mentionnés ci-dessus. Pour les besoins statistiques, les données sur la Chine ne comprennent pas celles relatives à la Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS de Hong Kong), à la Région administrative de Macao (RAS de Macao) et à la province chinoise de Taiwan.

La mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les frontières, les noms et les appellations figurant sur les cartes de la présente publication n'impliquent aucune approbation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux:

- Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément. Dans le cas où aucune donnée n'était disponible pour l'ensemble des éléments composant une ligne d'un tableau, celle-ci a été omise;
- Un tiret (-) signifie que l'élément considéré est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable;
- Tout blanc laissé dans un tableau indique que l'élément considéré n'est pas applicable sauf mention contraire;
- Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1994/95, indique qu'il s'agit d'un exercice financier;
- Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1994-1995, indique qu'il s'agit de la période tout entière, y compris la première et la dernière année;
- Sauf indication contraire, le terme dollar (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique;
- Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Le texte de la présente étude peut être cité sans autorisation sous réserve qu'il soit fait mention de la source.

Préface

Le redressement financier et économique mondial reste fragile, menacé par de nouveaux risques, par les contraintes qui pèsent sur les investissements publics et par d'autres facteurs. Pour que la reprise se confirme, l'investissement privé est indispensable pour stimuler la croissance et l'emploi. L'investissement étranger direct (IED) a un rôle majeur à jouer.

Selon le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*, les perspectives seraient encourageantes: après un important recul de l'IED mondial en 2009, il est prévu que les flux mondiaux se redresseront un peu dès cette année, et plus nettement en 2011 et 2012. Dans l'ensemble, les pays continuent à libéraliser et à promouvoir l'investissement étranger, même s'il y a aussi davantage de mesures nouvelles visant à réglementer l'investissement étranger. Les pays restent réceptifs à l'IED, qu'ils considèrent comme une importante source extérieure de financement pour le développement.

Le rapport de cette année met en exergue la question des changements climatiques et en particulier du rôle des sociétés transnationales. Avec leurs compétences, leurs technologies de pointe et leur champ d'action planétaire, les STN sont nécessairement des acteurs de premier plan dans les efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et passer à une économie à faible intensité de carbone. Le rapport fait valoir qu'avec des politiques, des incitations et un cadre réglementaire appropriés, ces entreprises peuvent et doivent largement contribuer aux efforts d'atténuation et d'adaptation. Il propose également un partenariat mondial pour galvaniser les investissements dans des activités à faible intensité de carbone et il préconise des initiatives concrètes comme un nouveau centre d'assistance technique pour appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques dans les pays en développement.

Cette livraison du *Rapport sur l'investissement dans le monde* qui marque le vingtième anniversaire de la publication entend être, comme celles qui l'ont précédée dans la série, une référence utile pour les décideurs, les organismes de promotion de l'investissement, les entreprises, les milieux universitaires, la société civile et d'autres. Cette publication a servi à l'élaboration des politiques d'investissement aux

niveaux national et international. Je la recommande à tous ceux qui, avec nous, veulent édifier un monde meilleur pour tous.

New York, juin 2010

Le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies

A handwritten signature in black ink, reading "Ban Ki-moon". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right.

Ban Ki-moon

Remerciements

Le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010* a été élaboré par une équipe dirigée par James Zhan. L'équipe de base était composée de Quentin Dupriez, Masataka Fujita, Thomas van Giffen, Michael Hanni, Fabrice Hatem, Kalman Kalotay, Joachim Karl, Ralf Krüger, Guoyong Liang, Sarianna Lundan, Anthony Miller, Hafiz Mirza, Nicole Moussa, Malte Schneider, Astrit Sulstarova, Elisabeth Tuerk, Jörg Weber et Kee Hwee Wee. Kiyoshi Adachi, Amare Bekele, Hamed El Kady, Jan Knörich, Abraham Negash, Lizzie Medrano, Matthias Maier, Shin Ohinata, Sergey Ripinsky, Diana Rosert, Christoph Spennemann, Yunsung Tark et Dong Wu ont aussi apporté leur contribution au présent rapport.

Ont coopéré aux travaux de recherche et aux travaux statistiques Mohamed Chiraz Baly, Bradley Boicourt, Lizanne Martinez, Sara Tougard de Boismilon, et plusieurs stagiaires: Wolfgang Alschner, Jan-Christoph Kuntze, Jia Lin, Katlego Moilwa, Celeste Simone Owens et Peter-Jan Zijlema. Ont participé à la mise au point du rapport et à sa diffusion: Tserenpuntsag Batbold, Séverine Excoffier, Natalia Meramo-Bachayani, Madasamyraja Rajalingam, Chantal Rakotondrainibe et Katia Vieu. Le texte a été revu par Caroline Lambert, vérifié par les services d'édition de la CNUCED et microédité par Teresita Ventura. La couverture a été conçue par Sophie Combette.

La livraison 2010 du rapport a bénéficié des conseils de Peter Buckley. Des contributions spécifiques ont été reçues de Anne Arquit-Niederberger, Tudor Constantinescu, Pietro Erber, Jonathan Gage, Jayme Buarque de Hollanda, Thomas Jost, Hyojin Kim, Padma Mallampally, Marcus Orellana, Steven Porter, Raymond Saner, Claudia Salgado et Han-koo Yeo.

La livraison 2010 du rapport a aussi bénéficié des observations et des suggestions formulées par les participants à une réunion de réflexion tenue à Genève en novembre 2009, et à un séminaire sur le rapport tenu en mai 2010. Des observations et suggestions ont été formulées à divers stades de l'élaboration du rapport par: Laura Altinger, Lucas Assunção, Anna Autio, Matthew Bateson, Nathalie Bernasconi, Richard Bolwijn, Anatole Boute, Thomas Brewer, Douglas Brooks, Jeremy Clegg, Paul Clements-Hunt, Rudolf Dolzer, Lorraine Eden, Michael Ewing-Chow, Heiner Flassbeck, Susan Franck, Kai Remco Fischer, Kevin Gallagher, Stephen Gelb, Charles Gore, Eric Haites, Wahid Ben Hamida, Michael Herrmann, Elke Hoekstra,

Ulrich Hoffmann, Jef Huang, Gábor Hunya, Anna Joubin-Bret, John Kline, Ans Kolk, Robert Lipsey, Yuebing Lu, Nannan Lundin, Michael Mortimore, Peter Muchlinski, Samson Muradzikwa, Lilach Nachum, Rajneesh Narula, Richard Newfarmer, Federico Ortino, Terutomo Ozawa, Sheila Page, Guido Palazzo, Nicolas Perrone, Jonatan Pinkse, Christos Pitelis, Rebecca Post, Eric Ramstetter, Matthias Rau-Göhring, Mohammad Reza Salamat, Thomas Scott, Josef Schmidhuber, Sophia Twarog, Peter Utting, Kenneth Vandavelde, Dirk te Velde, Obie Whichard, Peter Wooders, Henning Wuester, Stephen Young et Zbigniew Zimny.

De nombreux fonctionnaires de banques centrales, de services de statistique, d'organismes de promotion des investissements et d'autres agences gouvernementales ainsi que des collaborateurs d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales ont également contribué au rapport. Le rapport a également bénéficié de la collaboration de l'Université Erasmus de Rotterdam et de HEC Montréal au Canada.

La CNUCED tient enfin à remercier les Gouvernements finlandais, norvégien et suédois de leur concours financier.

Table des matières

	<i>Page</i>
Repères	x
Vue d'ensemble	1
Tendances et perspectives de l'IED	1
Évolution récente des politiques	18
Tirer parti de l'investissement étranger pour une économie à faible intensité de carbone.....	23
L'investissement <i>pour</i> le développement: les défis de l'avenir	38
Annexe	
List of the World Investment Reports	41
Figures	
1. Indice trimestriel de l'IED mondial, TA 2000-T1 2010.....	2
2. Flux mondiaux d'IED, 2002-2009, et projections pour 1010-2012.....	2
3. La part des pays en développement et des pays en transition dans les entrées et les sorties mondiales d'IED, 2000-2009.....	6
4. Entrées et sorties d'IED dans les 20 premiers pays ou territoires, 2008-2009	10
5. Évolution des politiques nationales, 1992-2009	19
6. Évolution des ABI, des CDI et des autres AII, 2000-2009	21
7. L'IED dans trois secteurs à faible intensité de carbone, par groupe de pays, 2003-2009	28
Tableaux	
1. Évolution de certains indicateurs de l'IED et de la production internationale, 1990-2009	5
2. Flux d'IED par région, 2007-2009	7

Repères

L'IED: tendances et perspectives

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) se sont un peu redressés, mais inégalement, dans la première moitié de 2010, ce qui permet un optimisme prudent concernant les perspectives de l'IED dans le court terme et plus marqué pour les années ultérieures. Selon la CNUCED, les apports mondiaux d'IED devraient dépasser 1 200 milliards de dollars en 2010 et atteindre entre 1 300 et 1 500 milliards de dollars en 2011, puis 1 600 à 2 000 milliards de dollars en 2010. Mais il pèse sur ces perspectives des risques et des incertitudes, notamment du fait de la fragilité de la reprise économique mondiale.

Les pays en développement et les pays en transition attirent la moitié des entrées mondiales d'IED, et représentaient le quart des sorties mondiales d'IED. Ces pays tirent le redressement de l'IED et ils resteront des destinations de choix pour les investissements étrangers.

Dans la plupart des régions, les flux d'IED devraient rebondir en 2010. Mais la nature et le rôle de l'IED évoluent selon les régions. En Afrique, on voit se développer de nouvelles sources d'IED. En Asie, la modernisation industrielle grâce à l'IED s'étend à de nouveaux pays et à de nouvelles industries. En Amérique latine, les sociétés transnationales (STN) deviennent des acteurs mondiaux. Et dans l'Europe du Sud-Est, les banques étrangères jouent un rôle stabilisateur, mais leur forte présence suscite aussi des préoccupations potentielles. Le chômage élevé dans les pays développés faisait craindre l'effet des investissements à l'étranger sur l'emploi dans les pays d'origine.

Pour les petits pays économiquement faibles et vulnérables, surmonter les obstacles pour attirer l'IED reste un défi majeur. L'aide publique au développement (APD) peut servir de catalyseur pour dynamiser le rôle de l'IED dans les pays les moins avancés (PMA). Les pays en développement sans littoral qui veulent attirer l'IED doivent réorienter leurs stratégies en fonction de l'éloignement des marchés plutôt que de l'éloignement des ports. Et les petits États insulaires en développement doivent se concentrer sur des secteurs de niche clés pour parvenir à attirer l'IED.

Évolution des politiques d'investissement

Les tendances des politiques d'investissement font apparaître une dichotomie, caractérisée par des initiatives simultanées pour libéraliser et promouvoir davantage l'investissement, d'une part, et pour le réglementer davantage au nom d'objectifs de politique publique, d'autre part.

Les plans de relance économique et les aides publiques ont eu des conséquences sur l'investissement étranger, mais sans que l'on observe jusqu'à présent de réel protectionnisme en matière d'investissement.

L'univers des accords internationaux d'investissement (AII) s'étend rapidement, avec plus de 5 900 accords aujourd'hui (et la signature de quatre accords en moyenne par semaine en 2009). Le système des AII évolue rapidement aussi car les pays révisent et actualisent activement leurs régimes d'investissement, conscients de la nécessité fondamentale d'une cohérence et d'une interaction avec d'autres domaines (par exemple sur le plan économique, social et environnemental).

Certaines initiatives mondiales, notamment pour les investissements dans l'agriculture, la réforme des systèmes financiers au niveau mondial et l'atténuation des changements climatiques, influencent de plus en plus directement les politiques d'investissement.

Investir dans une économie à faible intensité de carbone

Les STN sont d'importants émetteurs de carbone et d'importants investisseurs dans des activités à faible intensité de carbone. Elles font donc partie à la fois du problème et de la solution en matière de changements climatiques.

Les STN peuvent contribuer aux efforts mondiaux pour combattre les changements climatiques en améliorant leurs procédés de production dans le pays d'origine et à l'étranger, en fournissant des biens et des services plus propres et en apportant les capitaux et les technologies de pointe indispensables.

Selon les estimations de la CNUCED, en 2009 les flux d'IED dans trois secteurs clefs à faible intensité de carbone (énergies renouvelables, recyclage et fabrication de produits de technologie à faible intensité de carbone) ont

représenté à eux seuls 90 milliards de dollars. Mais le montant total de ces investissements est bien plus considérable encore lorsqu'on prend en compte les investissements à faible intensité de carbone incorporés dans d'autres activités industrielles et les formes d'activité des STN sans participation au capital. Les possibilités d'investissements transfrontières à faible intensité de carbone, déjà importantes, deviendront énormes au fur et à mesure que la planète passera à une économie à faible intensité de carbone.

Pour les pays en développement, les investissements à l'étranger des STN dans des activités à faible intensité de carbone peuvent faciliter le renforcement et l'amélioration de leurs capacités de production et leur compétitivité à l'exportation, tout en les aidant à passer à une économie à faible intensité de carbone. Mais ces investissements comportent aussi des risques sur le plan économique et social.

Le phénomène des «fuites de carbone» a des conséquences à la fois pour les efforts de réduction des émissions au niveau mondial et pour le développement économique. Mais l'ampleur du phénomène et ses conséquences sont difficiles à mesurer. Plutôt que de lutter contre ce problème aux frontières (comme examiné dans le présent rapport), il vaudrait mieux le prévenir à sa source en passant par les mécanismes de gouvernance des entreprises, par exemple en améliorant la notification des informations et la surveillance en matière d'environnement.

Il faut chercher dans le cadre des politiques à maximiser les avantages et à minimiser les risques des investissements à faible intensité de carbone, en tenant compte des spécificités de chaque pays sur le plan social, économique et réglementaire. Pour appuyer les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, la CNUCED suggère un partenariat mondial pour créer des effets de synergie entre la promotion des investissements et l'atténuation des changements climatiques et pour dynamiser les investissements à faible intensité de carbone, au profit de la croissance et du développement durables. Ce partenariat reposerait sur les éléments suivants:

- ***Élaborer des stratégies de promotion des investissements propres.*** Il faut pour cela un cadre de politique générale propice dans les pays d'accueil (y compris des mécanismes de création de marchés) et des programmes de promotion efficaces (avec comme fonctions clefs le ciblage des investisseurs, la promotion de liens interentreprises et le suivi des investissements). Les institutions financières internationales et les pays

d'origine doivent appuyer les stratégies de promotion des investissements à faible intensité de carbone, en particulier par la promotion des investissements à l'étranger et par des garanties d'investissement et des garanties du risque de crédit.

- ***Promouvoir la diffusion de technologies propres.*** Il s'agit de mettre en place un cadre qui facilite les flux de technologie transfrontières, de promouvoir les liens entre les STN et les entreprises locales pour maximiser les effets d'entraînement, de renforcer la capacité des entreprises locales de s'insérer dans les chaînes mondiales de valeur, de renforcer la capacité d'absorption de technologies propres des pays en développement, et d'encourager les programmes de partenariat pour la mise au point et la diffusion de technologies entre les pays.
- ***Faire en sorte que les AII contribuent à l'atténuation des changements climatiques.*** Ceci suppose l'introduction de dispositions pour ne pas porter atteinte au climat (par exemple promotion des investissements à faible intensité de carbone, exceptions environnementales) dans les futurs AII, et un accord multilatéral pour assurer la cohérence des AII existants avec les nouvelles politiques aux niveaux national et mondial concernant les changements climatiques.
- ***Harmoniser la notification des émissions de GES par les entreprises.*** Ceci implique d'établir une norme mondiale unique pour la notification par les entreprises des émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris la notification des opérations et des activités à l'étranger dans le cadre des chaînes de valeur, et d'intégrer les meilleures pratiques pour la notification des émissions par le biais des mécanismes de réglementation existants pour la gouvernance des entreprises (par exemple les prescriptions relatives aux cotations en bourse).
- ***Établir un centre international d'assistance technique pour une faible intensité de carbone (L-TAC).*** Ce centre pourrait aider les pays en développement, particulièrement les PMA, à formuler et à appliquer des stratégies et des plans d'action nationaux pour l'atténuation des changements climatiques, et contribuer aussi au renforcement des capacités et des institutions. Le centre aiderait les bénéficiaires à trouver des réponses à leurs défis et à leurs aspirations en matière de développement, y compris par l'apport d'investissements étrangers à faible intensité de carbone et des technologies correspondantes. Le centre

pourrait notamment mobiliser des compétences par le biais de mécanismes existants ou nouveaux, y compris auprès des agences multilatérales.

L'investissement *pour* le développement: les défis de l'avenir

L'évolution de l'univers des STN et le nouveau cadre qui se dessine pour les politiques d'investissement impliquent trois grands défis pour l'investissement *pour* le développement:

- Trouver le juste équilibre dans les politiques (libéralisation ou réglementation; droits et obligations de l'État et des investisseurs);
- Promouvoir les interfaces critiques entre l'investissement et le développement, par exemple entre investissements étrangers et pauvreté, et les objectifs nationaux de développement;
- Assurer la cohérence entre les politiques d'investissement aux niveaux national et international, et entre les politiques d'investissement et les autres politiques publiques.

Tout cela nécessite un nouveau paradigme pour l'investissement et le développement et un solide régime pour les investissements internationaux afin de promouvoir efficacement le développement durable pour tous.

Vue d'ensemble

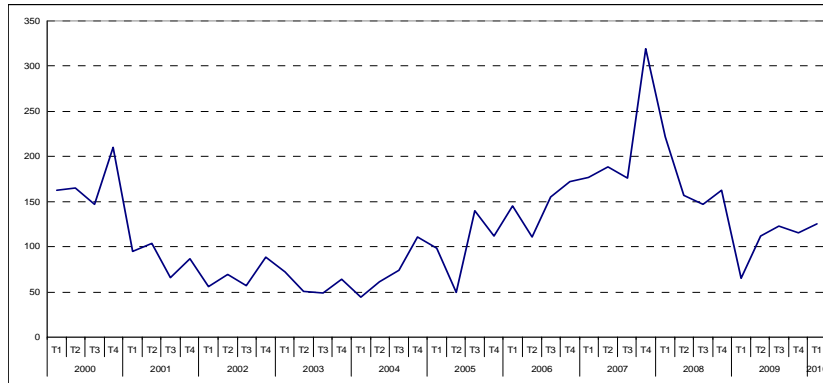
Tendances et perspectives de l'IED

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont commencé à se redresser dans la seconde moitié de 2009. Et il y a eu au cours de la première moitié de 2010 une légère hausse qui a fait naître un optimisme modeste pour les perspectives de l'IED dans le court terme (fig. 1). À plus long terme, le redressement des flux d'IED devrait s'accélérer (fig. 2). Les apports d'IED au niveau mondial devraient dépasser 1 200 milliards de dollars en 2010, et atteindre entre 1 300 et 1 500 milliards de dollars en 2011, puis 1 600 à 2 000 milliards de dollars en 2012. Mais il pèse sur ces perspectives des risques et des incertitudes, notamment du fait de la fragilité de la reprise économique mondiale.

L'actuel redressement de l'IED intervient après un repli spectaculaire des flux d'IED dans le monde en 2009. Après une contraction de 16 % en 2008, les entrées mondiales d'IED ont encore chuté de 37 %, à 1 114 milliards de dollars, tandis que les sorties diminuaient de 43 %, à 1 101 milliards de dollars.

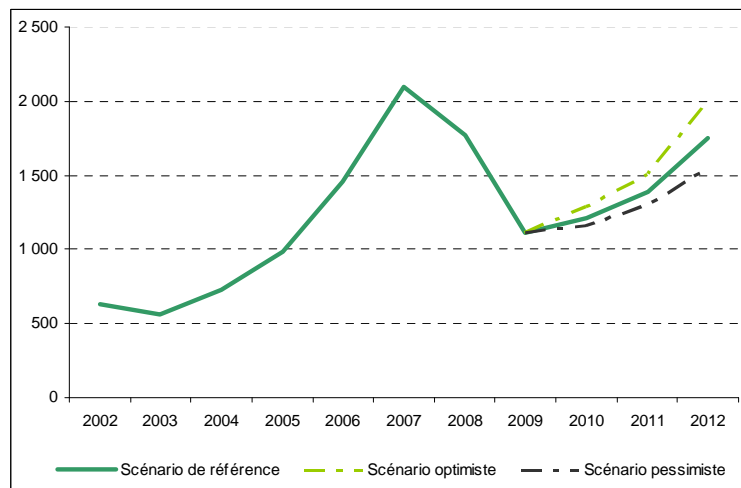
Des modifications importantes ont affecté les caractéristiques de l'IED au niveau mondial qui ont précédé la crise mondiale et qui devraient, selon toute probabilité, se confirmer à court et à moyen terme. Premièrement, le poids relatif des pays en développement et des pays en transition en tant que destinataires et sources à la fois des flux mondiaux d'IED devrait continuer à croître. Ces pays, qui ont absorbé près de la moitié des investissements étrangers en 2009, tirent le redressement de l'IED. Deuxièmement, la poursuite récemment de la contraction de l'IED dans le secteur manufacturier, par rapport à l'IED dans le secteur des services et dans le secteur primaire, ne s'inversera probablement pas. Troisièmement, malgré son réel impact sur l'IED, la crise n'a pas mis fin à la mondialisation croissante de la production.

Figure 1
Indice trimestriel de l'IED mondial, T1 2000-T1 2010
 (Base 100: moyenne trimestrielle de 2005)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Figure 2
Flux mondiaux d'IED, 2002-2009, et projections pour 2010-2012
 (En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

L'IED: vers un redressement

Toutes les *composantes des flux d'IED* – investissements en actions, prêts intragroupe et réinvestissement des bénéfices – se sont repliées en 2009. La diminution des opérations de fusions-acquisitions internationales et le recul des bénéfices des filiales étrangères ont fortement pesé sur les investissements en actions et sur le réinvestissement des bénéfices. Mais grâce à l'amélioration des profits des entreprises, il y a eu un modeste redressement du réinvestissement des bénéfices dans la seconde moitié de 2009. Au premier trimestre de 2010, l'IED a été plus dynamique. Les fusions-acquisitions internationales – qui ne représentaient pas plus de 250 milliards de dollars en 2009 – ont bondi de 36 % au cours des cinq premiers mois de 2010 par rapport à la même période de l'année précédente.

Le repli des *fusions-acquisitions internationales* a été la principale raison du recul de l'IED en 2009. Les acquisitions à l'étranger ont diminué de 34 % (65 % en valeur), alors que le nombre des *projets d'IED pour la création de capacités* n'a diminué que de 15 %. Les fusions-acquisitions sont généralement plus sensibles à la conjoncture financière que les projets de création de capacités, parce que les turbulences des marchés boursiers empêchent de voir les signaux donnés par les prix sur lesquels reposent ces opérations et parce que les cycles d'investissement pour les fusions-acquisitions internationales sont généralement plus courts que ceux des investissements de création de capacités. La crise mondiale a asséché le financement disponible pour l'IED et réduit le nombre des acquisitions. Mais si la baisse des cours des actions a pesé sur la valeur des transactions, elle a aussi créé, avec la restructuration mondiale, des opportunités pour les sociétés transnationales ayant encore accès à des moyens de financement. Si les flux d'IED par ces deux modes montrent des signes de redressement en 2010, les opérations de fusions-acquisitions rebondissent plus rapidement.

L'IED a reculé dans les trois secteurs – *secteur primaire, secteur manufacturier et secteur des services*. Les industries cycliques comme la construction automobile et les industries chimiques n'ont pas été les seules victimes. L'IED dans les branches de production ayant initialement résisté à la crise – y compris les produits pharmaceutiques et l'industrie alimentaire – a aussi souffert en 2009. De rares secteurs industriels ont plus reçu d'IED en 2009 qu'en 2008: distribution d'électricité, de gaz et d'eau, matériel électronique, construction et télécommunications. Globalement, c'est l'IED dans le secteur manufacturier qui a été le plus touché, avec un effondrement

de 77 % des fusions-acquisitions internationales comparé à 2008. Le repli de ces opérations dans le secteur primaire et dans le secteur des services a été moins marqué – -47 % et -57 %, respectivement. Le poids relatif de ces deux secteurs dans les fusions-acquisitions internationales au niveau mondial a donc continué à croître, aux dépens du secteur manufacturier. Mais certaines activités dans ces secteurs ont elles aussi été très touchées: ainsi, la valeur des opérations de fusions-acquisitions internationales dans les services financiers s'est effondrée de 87 %.

L'IED des *fonds privés de capital-investissement* a diminué de 65 % en valeur, alors que celui des *fonds souverains* a progressé de 15 % en 2009. Ces fonds représentaient ensemble plus du dixième des flux mondiaux d'IED, contre seulement 7 % en 2000 – mais moins qu'en 2007, lorsqu'ils avaient culminé à 22 %. L'IED des fonds privés de capital-investissement a souffert à la fois d'une moindre collecte de fonds et de l'effondrement du marché des rachats de sociétés par effet de levier. La valeur des fusions-acquisitions internationales effectuées par des fonds privés de capital-investissement est tombée en 2009 à 106 milliards de dollars, soit moins du quart de leur valeur record de 2007. Les opérations d'ampleur plus modeste ont néanmoins bien résisté, et le nombre des acquisitions impliquant des fonds privés de capital-investissement a augmenté. L'activité de capital-investissement montre des signes de redressement en 2010, mais les réglementations envisagées dans l'Union européenne (UE) pourraient bien peser sur les opérations futures. Le financement des fonds souverains a lui aussi reculé en 2009, à cause de la baisse des prix des produits de base et des excédents commerciaux. Mais l'IED venant de ces fonds n'a pas diminué, grâce à la croissance relativement robuste des pays émergents qui détiennent ces fonds. Les nouveaux investissements sont allés au secteur primaire et aux industries moins vulnérables à la conjoncture financière, ainsi qu'aux régions en développement.

La mondialisation des entreprises se poursuit

Malgré l'impact qu'elle a eu sur les flux d'IED, la crise mondiale n'a pas mis fin à la mondialisation de plus en plus poussée de la production. Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des filiales étrangères des sociétés transnationales (STN) en 2008 et 2009 ont connu une contraction moindre que celle de l'économie mondiale. De ce fait, la part des filiales étrangères dans le produit intérieur brut (PIB) mondial a atteint le chiffre record de 11 % (tableau 1). Les effectifs à l'étranger des STN ont légèrement augmenté en

2009, avec 80 millions de travailleurs. L'essor des pays en développement et des pays en transition est apparent dans la structure géographique de la production internationale des STN. C'est en effet dans ces pays que l'on trouve aujourd'hui la majorité des effectifs des filiales étrangères. Ces pays représentaient en outre 28 % des 82 000 STN dans le monde en 2008, en hausse de deux points en pourcentage par rapport à 2006. Quand on sait qu'en 1992 ce pourcentage était inférieur à 10 %, on voit que ces pays tiennent également une place de plus en plus grande pour l'origine de l'IED.

Tableau 1
Évolution de certains indicateurs de l'IED et de la production internationale, 1990-2009

Rubrique	Valeur en prix courants (En milliards de dollars)				Taux de croissance annuelle (En pourcentage)				
	1990	2005	2008	2009	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2008	2009
Entrées d'IED	208	986	1 771	1 114	22,5	40,0	5,2	-15,7	-37,1
Sorties d'IED	241	893	1 929	1 101	16,8	36,1	9,2	-14,9	-42,9
Stock intérieur d'IED	2 082	11 525	15 491	17 743	9,3	18,7	13,3	-13,9	14,5
Stock extérieur d'IED	2 087	12 417	16 207	18 982	11,9	18,4	14,6	-16,1	17,1
Rentabilité des entrées d'IED	74	791	1 113	941	35,1	13,4	31,9	-7,3	-15,5
Rentabilité des sorties d'IED	120	902	1 182	1 008	20,2	10,3	31,3	-7,7	-14,8
Fusions-acquisitions internationales	99	462	707	250	49,1	64,0	0,6	-30,9	-64,7
Chiffres d'affaires des filiales étrangères	6 026	21 721	31 069	29 298	8,8	8,2	18,1	-4,5	-5,7
Produit brut des filiales étrangères	1 477	4 327	6 163	5 812	6,8	7,0	13,9	-4,3	-5,7
Total des actifs des filiales étrangères	5 938	49 252	71 694	77 057	13,7	19,0	20,9	-4,9	7,5
Exportations des filiales étrangères	1 498	4 319	6 663	5 186	8,6	3,6	14,8	15,4	-22,2
Effectifs des filiales étrangères (en milliers)	24 476	57 799	78 957	79 825	5,5	9,8	6,7	-3,7	1,1
<i>Pour mémoire</i>									
PIB (en prix courants)	22 121	145 273	360 766	55 005	5,9	1,3	10,0	10,3	-9,5
Formation brute de capital fixe	5 099	9 833	13 822	12 404	5,4	1,1	11,0	11,5	-10,3
Redevances et droits de licence	29	129	177	..	14,6	8,1	14,6	8,6	..
Exportations de biens et de services	4 414	12 954	19 986	15 716	7,9	3,7	14,8	15,4	-21,4

Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Les actifs des filiales étrangères ont crû de 7,5 % en 2009, essentiellement grâce à la progression de 15 % du stock intérieur d'IED, qui a atteint 18 000 milliards de dollars. Cette augmentation du stock d'IED s'expliquait par un important rebond des marchés boursiers mondiaux ainsi que par la poursuite des apports d'IED, qui sont restés positifs même s'ils ont beaucoup moins augmenté qu'auparavant.

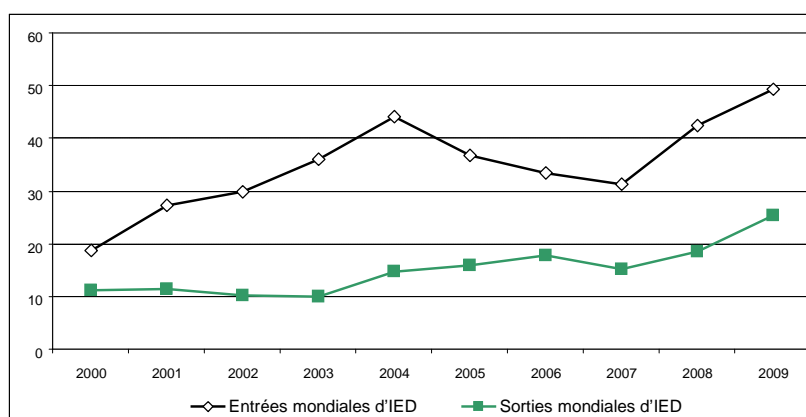
La moitié des flux d'IED dans le monde vont aujourd'hui aux pays en développement et aux pays en transition

Les flux d'IED vers les pays en développement et les pays en transition ont reculé de 27 % en 2009, à 548 milliards de dollars (tableau 2), après six années de croissance ininterrompue. Malgré ce repli de l'IED dans les pays de ce groupe, ces pays semblaient mieux résister à la crise que les pays développés puisque la contraction était moindre que celle observée pour les pays développés (-44 %) (tableau 2). Leur part dans l'ensemble des apports d'IED ne cesse de croître: pour la première fois, les pays en développement et les pays en transition ont absorbé en 2009 la moitié des flux mondiaux d'IED (fig. 3).

Figure 3

La part des pays en développement et des pays en transition dans les entrées et les sorties mondiales d'IED, 2000-2009

(En pourcentage)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Après cinq années de hausse, les sorties d'IED des pays en développement et des pays en transition ont fléchi de 21 % en 2009. Mais avec le développement des STN de ces pays, le repli de l'IED a aussi été moindre que dans les pays développés, où les sorties d'IED ont chuté de 48 % (tableau 2). L'IED rebondit aussi plus vite dans les pays en développement. La part des investissements de ces pays à l'étranger reste modeste, mais elle est en augmentation et représente le quart des sorties mondiales d'IED (fig. 3).

Tableau 2
Flux d'IED par région, 2007-2009
(En milliards de dollars et en pourcentage)

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Monde entier	2 100	1 771	1 114	2 268	1 929	1 101
Pays développés	1 444	1 018	566	1 924	1 572	821
Pays en développement	565	630	478	292	296	229
Afrique	63	72	59	11	10	5
Amérique latine et Caraïbes	164	183	117	56	82	47
Asie occidentale	78	90	68	47	38	23
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	259	282	233	178	166	153
Europe du Sud-Est et CEI	91	123	70	52	61	51
Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ^a	42,5	62,1	50,5	5,3	5,8	4,2
PMA	26	32	28	2	3	1
Pays en développement sans littoral	16	26	22	4	2	3
Petits États insulaires en développement	5	8	5	0	1	0
<i>Pour mémoire: part en pourcentage des flux mondiaux d'IED</i>						
Pays développés	68,8	57,5	50,8	84,8	81,5	74,5
Pays en développement	26,9	35,6	42,9	12,9	15,4	20,8
Afrique	3,0	4,1	5,3	0,5	0,5	0,5
Amérique latine et Caraïbes	7,8	10,3	10,5	2,5	4,3	4,3
Asie occidentale	3,7	5,1	6,1	2,1	2,0	2,1
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	12,3	15,9	20,9	7,9	8,6	13,9
Europe du Sud-Est et CEI	4,3	6,9	6,3	2,3	3,1	4,6
Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ^a	2,0	3,5	4,5	0,2	0,3	0,4

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
PMA	1,2	1,8	2,5	0,1	0,2	0,1
Pays en développement sans littoral	0,7	1,5	2,0	0,2	0,1	0,3
Petits États insulaires en développement	0,3	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0

Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

^a En évitant les doubles comptages, un certain nombre de pays appartenant à deux de ces trois groupes.

Parmi les principaux destinataires de l'IED en 2009, la Chine s'est hissée au deuxième rang, derrière les États-Unis. La moitié des six premiers pays de destination des flux d'IED sont désormais des pays en développement ou des pays en transition (fig. 4). Plus des deux tiers des opérations de fusions-acquisitions internationales se font encore entre des pays développés, mais la part des pays en développement et des pays en transition en tant que pays d'accueil pour ces opérations est passée de 26 % en 2007 à 31 % en 2009. En outre, ce groupe de pays a attiré en 2009 plus de la moitié des projets de création de capacités. En ce qui concerne les investissements à l'étranger, Hong Kong (Chine), la Chine et la Fédération de Russie, dans cet ordre, figurent parmi les 20 plus gros investisseurs dans le monde (fig. 4).

Un bilan de l'IED contrasté selon les régions

Comme le faisaient apparaître certaines des données ci-dessus, le tableau mondial des flux d'IED dissimule une réalité plus contrastée selon les régions. L'IED dans les pays en développement et les pays en transition a surtout bénéficié à un petit nombre de pays, essentiellement des marchés émergents importants.

Après presque une décennie de croissance ininterrompue, les flux d'IED allant à l'*Afrique* sont retombés à 59 milliards de dollars – en repli de 19 % comparé à 2008 (tableau 2) – essentiellement à cause de la contraction de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base. Les producteurs de produits de base en Afrique de l'Ouest et de l'Est ont été touchés. Les investissements étrangers en Afrique du Nord ont mieux résisté du fait de la diversification plus grande de l'IED dans cette région et de la poursuite des programmes de privatisation. Le repli des investissements dans le secteur des services en Afrique a été moins prononcé que dans les autres

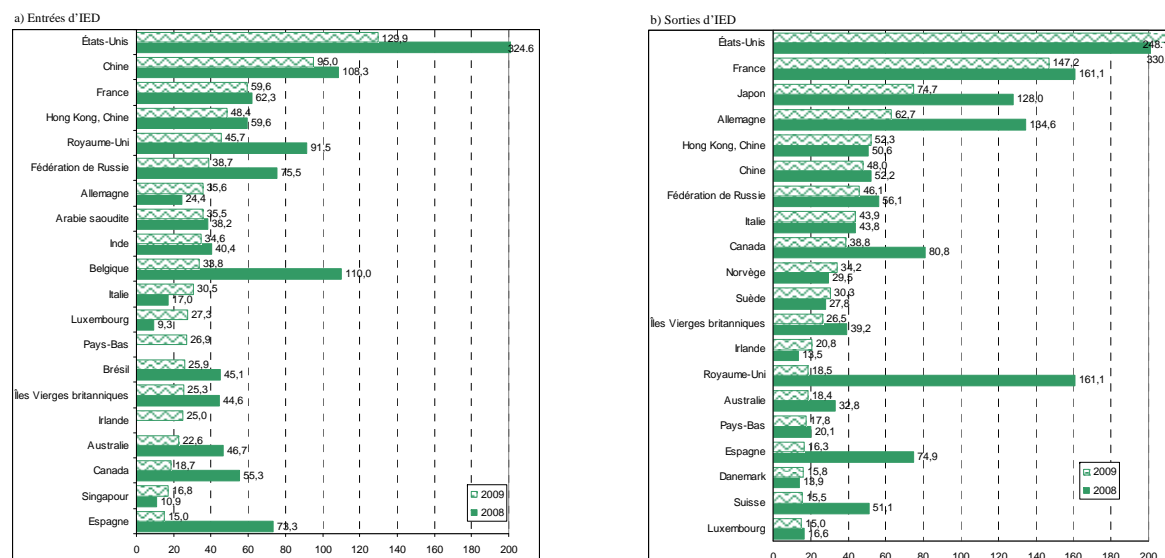
secteurs. Tiré par le développement de l'activité, le secteur des télécommunications est devenu le premier bénéficiaire des apports d'IED. Le redressement des prix des produits de base et l'intérêt soutenu des pays émergents d'Asie devraient permettre une lente reprise des flux d'IED vers l'Afrique en 2010.

Les STN des pays en développement et des pays en transition investissent de plus en plus en Afrique depuis quelques années, puisque durant la période 2005-2008 elles ont représenté 22 % de l'IED dans la région, contre 18 % seulement dans la période 1995-1999. Les investisseurs de la Chine, de la Malaisie, de l'Inde et des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont parmi les plus actifs – même si l'Afrique ne représente encore qu'une fraction de leur IED total (4 % dans le cas de la Chine, par exemple). Les investisseurs de l'Afrique australe et de l'Afrique du Nord sont aussi plus présents dans la région. Ces nouvelles sources d'investissement offrent des opportunités de développement additionnelles, et elles devraient aussi être plus résistantes que les sources traditionnelles et capables donc de jouer un rôle d'«amortisseur» en cas de crise.

Les investissements à l'étranger de l'Afrique dans son ensemble ont reculé de la moitié, à 5 milliards de dollars. Mais ceux de l'Afrique australe ont atteint un montant de 1,6 milliard de dollars en 2009, dopés par les investissements de l'Afrique du Sud, essentiellement dans le reste de l'Afrique. L'Afrique du Nord restait toutefois la principale source de sorties régionales d'IED, dont elle représentait plus de 50 %.

Les flux d'IED allant à l'*Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est* ont enregistré leur plus fort repli depuis 2001, mais ils ont été les premiers à se redresser après la crise. Les investissements étrangers dans la région ont chuté de 17 % en 2009, à 233 milliards de dollars (tableau 2), essentiellement à cause de la diminution des fusions-acquisitions internationales, particulièrement marquée dans le secteur des services (-51 %). Avec le repli des investissements des pays développés, l'IED intrarégional a gagné du terrain, et il représentait désormais près de la moitié du stock intérieur d'IED de la région. Les sorties totales d'IED de la région ont diminué de 8 %, à 153 milliards de dollars, avec une chute de 44 % des opérations de fusions-acquisitions internationales. À l'inverse, les investissements à l'étranger de la Chine dans le secteur non financier ont continué à croître, tirés par la demande soutenue de ressources minérales et par la recherche d'opportunités de fusions-acquisitions créées par la restructuration industrielle mondiale.

Figure 4
Entrées et sorties d'IED dans les 20 premiers pays ou territoires, 2008-2009^a
 (En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.
^a Par ordre de grandeur des flux d'IED en 2009.

L'IED en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est a déjà commencé à rebondir et devrait s'accélérer, puisque la région joue un important rôle dans la reprise économique mondiale. En particulier, les investissements étrangers en Chine et en Inde ont commencé à se redresser dès le milieu de 2009, et les investissements à l'étranger soutenus de ces deux pays devraient faire renouer l'IED de la région avec la croissance en 2010. Le redressement de l'IED vers et depuis les quatre nouveaux pays ou territoires industriels (Hong Kong (Chine), province chinoise de Taiwan, République de Corée et Singapour), toutefois, devrait être lent et modeste.

La croissance de l'investissement intrarégional en Asie a aidé à diffuser la technologie, à «recycler» les avantages comparatifs et à renforcer la compétitivité. Elle a aussi joué un rôle dans la modernisation progressive des industries de pays à divers stades de développement. L'intégration régionale et le décollage de la Chine accélèrent aujourd'hui le processus, en créant des possibilités de développement pour bien d'autres pays, y compris des PMA comme le Cambodge, le Myanmar et la République démocratique populaire lao. En outre, ce processus de modernisation progressive ne se limite plus à des secteurs comme celui de l'électronique, et implique des produits de plus haute technologie.

Le resserrement des marchés internationaux de crédit et le repli du commerce international ont eu un impact sur les flux d'IED vers l'*Asie occidentale*, qui ont baissé de 24 %, à 68 milliards de dollars, en 2009 (tableau 2). Sauf au Koweït, au Liban et au Qatar, les investissements étrangers directs dans la région ont diminué, surtout en Turquie et dans les Émirats arabes unis. En Turquie, les opérations de fusions-acquisitions internationales se sont effondrées et les industries d'exportation ont souffert de la crise mondiale. Les investissements à l'étranger de la région, qui viennent à 87 % des pays du CCG, ont diminué de 39 %, à 23 milliards de dollars. L'augmentation des investissements à l'étranger de l'Arabie saoudite n'a pas suffi à compenser les répercussions négatives de la crise de la société Dubai World. Si cette crise est surmontée et que les marchés internationaux de crédit se stabilisent, les plans d'infrastructure ambitieux voulus par les gouvernements des pays d'Asie occidentale devraient permettre un redressement des apports d'IED en 2010. Les investissements à l'étranger, en revanche, resteront atones dans le court terme. Les entités publiques – les principaux investisseurs de la région – se sont recentrées sur l'économie intérieure, et la crise de Dubai World continuera à peser sur les investissements à l'étranger des Émirats arabes unis.

La crise économique et financière mondiale a ramené l'IED dans l'*Amérique latine et les Caraïbes* à 117 milliards de dollars – un recul de 36 % par rapport au niveau de 2008 (tableau 2). Bien que le Brésil, avec une contraction de 42 % des entrées d'IED, ait été plus touché que la région dans son ensemble, il demeure le principal destinataire de l'IED. Les opérations de fusions-acquisitions internationales dans la région se sont effondrées et leur solde est même devenu négatif en 2009 à cause des ventes de filiales étrangères à des entreprises nationales, particulièrement au Brésil. Les apports d'IED devraient repartir en 2010 et continuer à croître dans le moyen terme, puisque le Brésil et le Mexique restent des destinations d'investissement recherchées, selon les enquêtes auprès des investisseurs.

Les investissements brésiliens à l'étranger ont enregistré un solde négatif de 10 milliards de dollars, à cause de la multiplication des prêts intragroupe de filiales brésiliennes à l'étranger à leurs sociétés mères. Le résultat a été un recul de 42 % des investissements à l'étranger de la région. Néanmoins, les opérations de fusions-acquisitions internationales des STN de la région, qui concernaient surtout des pays développés, ont bondi de 52 %, pour atteindre 3,7 milliards de dollars. Le développement continu des STN de la région, depuis 2003, dynamisera les investissements à l'étranger dans le moyen terme. Les investissements à l'étranger de l'Amérique latine et des Caraïbes ont bondi de 15 milliards de dollars par an en moyenne en 1991-2000 à 48 milliards de dollars par an en 2003-2009. Les entreprises latino-américaines – surtout brésiliennes et mexicaines – sont de plus en plus nombreuses à se développer à l'extérieur de la région, et surtout dans les pays développés.

Outre que la région a bénéficié depuis 2003 de conditions économiques favorables, les politiques gouvernementales ont aussi contribué à la consolidation de la situation des entreprises d'origine nationale et à la poursuite de leur expansion à l'étranger. Les principaux investisseurs étrangers de la région sont souvent les groupes d'entreprises les plus anciens et les plus importants qui ont prospéré à l'époque où s'est manifestée une forte tendance à la substitution des importations par des produits d'origine locale. Les politiques de privatisation dans des pays comme le Brésil et le Mexique ont favorisé aussi la création de «champions nationaux». Et récemment, les aides publiques accordées au Brésil, y compris sous la forme de lignes de crédit ciblées, ont favorisé l'expansion à l'étranger des entreprises. Mais cette expansion pourrait bien être freinée par un financement intérieur insuffisant, joint au resserrement actuel des marchés financiers internationaux. Les STN en question continueront à bénéficier de

leur faible ratio dette/profits, de leur exposition limitée aux secteurs industriels les plus touchés par la crise, et de la relative résilience de l'économie de la région à la crise.

Après avoir augmenté pendant huit ans, l'IED dans l'*Europe du Sud-Est (ESE) et la Communauté d'États indépendants (CEI)* est tombé à 69,9 milliards de dollars, en recul de 43 % par rapport à 2008 (tableau 2). Les investissements étrangers dans les deux sous-régions ont fléchi en 2009, même si le repli a été moindre dans l'Europe du Sud-Est que dans la CEI. Les investissements étrangers dans la Fédération de Russie ont chuté de près de moitié, à cause de la demande locale atone, de la moindre rentabilité attendue des projets liés aux ressources naturelles, et de l'assèchement des opérations d'investissement dites «de carrousel». Néanmoins, la Fédération de Russie occupait la sixième place dans le classement mondial des pays d'implantation en 2009. Les opérations de fusions-acquisitions internationales se sont effondrées à cause du peu d'acquisitions effectuées par les entreprises de l'UE, les principaux investisseurs dans la région. Mais les investissements des pays en développement, et de la Chine en particulier, étaient en augmentation. La contraction des sorties d'IED de la région (-16 %) n'était pas aussi forte que le repli des entrées d'IED. En 2009, la Fédération de Russie – de loin la première source des investissements de la région à l'étranger – est devenue un investisseur à l'étranger net. Des prix plus robustes pour les produits de base, un nouveau cycle de privatisations et le redressement économique dans de grands pays exportateurs de produits de base (Fédération de Russie, Kazakhstan et Ukraine) devraient permettre une reprise modeste de l'IED dans la région en 2010.

L'IED dans le secteur bancaire en Europe du Sud-Est est en progression depuis le début du nouveau millénaire, tiré par de vastes restructurations et privatisations. À la fin de 2008, 90 % des actifs bancaires étaient ainsi détenus par des entités étrangères. Les banques étrangères ont joué un rôle positif dans la région durant la crise financière mondiale. Mais la crise récente de la dette souveraine en Grèce fait à nouveau craindre que la forte présence des banques étrangères puisse transmettre les risques systémiques à la région.

L'IED dans les *pays développés* est celui qui a le plus diminué par rapport aux autres régions, chutant de 44 % pour s'établir à 566 milliards de dollars (tableau 2). Mais le repli n'a pas été aussi prononcé que lors de la précédente récession économique en 2000-2003, même si la crise économique et financière actuelle est bien plus grave. L'Amérique du Nord a été la plus

touchée, mais les 27 pays membres de l'UE ont mieux résisté et l'Allemagne a même enregistré des investissements en hausse de 46 % grâce essentiellement à l'essor des prêts intragroupe. En revanche, les investissements étrangers au Royaume-Uni, autre grand pays d'accueil dans la région, ont fléchi de 50 % par rapport à l'année précédente. Les fusions-acquisitions internationales ont diminué des deux tiers dans les pays développés, mais dans le secteur manufacturier le repli de ces opérations a été de 80 % environ.

Un léger redressement économique a stabilisé l'investissement étranger dans la première moitié de 2010 et devrait porter l'IED dans les pays développés à des niveaux supérieurs à ceux de 2009. La libéralisation qui se poursuit dans des secteurs comme celui de l'électricité, le renforcement de l'intégration régionale et l'intérêt soutenu des STN de pays en développement et de pays en transition devraient contribuer à améliorer les perspectives à moyen terme pour l'IED dans les pays développés. Les investissements à l'étranger, après avoir chuté de 48 % en 2009, devraient eux aussi se reprendre en 2010 et s'accélérer à moyen terme, grâce à de meilleures perspectives économiques mondiales, particulièrement dans les pays en développement. Mais la crainte d'un risque accru de défaut de la dette souveraine dans certains pays européens et de sa propagation possible dans la zone euro pourrait remettre en cause cette hausse tendancielle.

La récession économique a ravivé dans les pays développés les préoccupations que suscite depuis longtemps l'impact de la mondialisation croissante de la production sur l'emploi dans les pays d'origine. Avec la croissance rapide des investissements à l'étranger au cours de la dernière décennie, la proportion des emplois des STN de pays développés qui sont délocalisés à l'étranger ne cesse d'augmenter. Mais en réalité, l'IED peut sauver voire développer l'emploi dans les pays d'origine s'il permet à ces pays d'exporter ou s'il améliore la compétitivité des entreprises qui investissent. Des études ont montré que les investissements à l'étranger pouvaient avoir des effets aussi bien négatifs que positifs sur l'emploi dans le pays d'origine, selon le type d'investissement, la localisation des filiales et les stratégies d'emploi des STN.

Petits pays économiquement vulnérables

Le repli de l'IED dans les petits pays économiquement faibles et vulnérables – PMA, pays en développement sans littoral et petits États

insulaires en développement – est particulièrement préoccupant vu le rôle de l'IED dans leur économie. En 2009, l'IED représentait entre 25 et 40 % de la formation brute de capital fixe dans ces groupes de pays, soit bien davantage que dans les autres parties du monde. Si en valeur l'IED est concentré sur les ressources naturelles dans ces groupes de pays, il est diversifié dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services également à en juger par le nombre de projets dans ces secteurs. La part de ces pays dans les apports mondiaux d'IED n'était que de 4 % (tableau 2).

Les investissements étrangers dans les 49 *pays les moins avancés (PMA)* ont fléchi de 14 %, à 28 milliards de dollars. Cela est particulièrement grave pour ce groupe de pays où l'IED représentait en 2009 24 % de la formation brute de capital fixe et contribuait donc pour beaucoup à la formation de capital. Les investissements étrangers dans les PMA ne représentent encore que 3 % des apports mondiaux d'IED et 6 % des investissements étrangers dans les pays en développement. L'IED reste concentré dans un petit nombre de pays dotés de ressources naturelles. Les investissements étrangers dans les PMA sont essentiellement des investissements de création de capacités, et en 2009 plus de 60 % de ces projets concernaient des pays en développement et des pays en transition. L'essentiel de l'IED dans ce groupe continue à venir des pays développés. Les perspectives de l'IED à moyen terme dépendent des améliorations qui pourront être apportées pour remédier aux faiblesses structurelles des PMA. Ces handicaps pourraient être en partie atténués si l'aide publique au développement (APD) était utilisée plus efficacement, afin de doper la capacité productive des pays d'accueil pour mettre l'IED au service du développement.

Les 31 *pays en développement sans littoral* ne sont pas généralement vus comme des destinations attractives pour l'IED. Leurs inconvénients géographiques propres et aussi leurs faiblesses structurelles ont pesé sur leurs résultats économiques. Mais grâce à des réformes économiques, à la libéralisation des investissements et à une conjoncture économique mondiale favorable, les apports d'IED ont régulièrement progressé au cours de la période 2000-2008. Et si l'IED y a fléchi en 2009 de 17 %, à 22 milliards de dollars, le repli a été moins prononcé que dans le reste du monde. Faute de diversification des capacités productives, l'IED est resté concentré dans le secteur primaire de quelques pays dotés de ressources naturelles (le Kazakhstan a reçu à lui seul en 2009 58 % des investissements étrangers). Les investissements étrangers dans ce groupe de pays, qui viennent surtout de pays en développement d'Asie et d'Afrique, ne devraient se redresser que lentement. Pour surmonter leurs handicaps géographiques, ces pays

pourraient concentrer leurs efforts sur des industries qui exigent beaucoup de connaissances et d'informations et qui sont moins tributaires de l'utilisation d'intrants dont le transport est coûteux. Une intégration régionale avec des pays ayant un littoral pourrait aussi faire des pays de ce groupe des destinations plus attractives pour l'investissement, en augmentant la taille des marchés locaux.

Les 29 *petits États insulaires en développement* ont aussi du mal à attirer l'IED, découragé par leur marché intérieur réduit, par leurs ressources naturelles et humaines limitées et par leurs coûts de transaction élevés, notamment pour le transport. Mais bien que les investissements étrangers dans ces pays aient fléchi en 2009 de 35 %, à 5 milliards de dollars, comme l'investissement intérieur y a encore plus diminué, le ratio IED/formation brute de capital fixe est resté supérieur à 30 %. La moitié des investissements étrangers dans les pays de ce groupe sont allés aux trois principaux pays de destination de l'investissement (Jamaïque, Trinité-et-Tobago et Bahamas, dans cet ordre). Les petits États insulaires qui sont des paradis fiscaux ont représenté en 2009 un quart environ des entrées et des stocks d'IED, mais les réglementations internationales plus strictes érodent peu à peu les investissements étrangers qu'ils reçoivent. Compte tenu de leurs handicaps géographiques, les petits États insulaires en développement continueront probablement à compter sur des services de niche traditionnels, comme le tourisme. Les secteurs d'activité à forte intensité de connaissances sont prometteurs aussi, à condition que les petits États insulaires en développement se dotent de technologies de l'information et d'infrastructures de télécommunications adéquates et valorisent leur capital humain.

Les perspectives en matière d'IED: un optimisme prudent

Selon les estimations de la CNUCED, les flux mondiaux d'IED commenceront à se redresser en 2010, à plus de 1 200 milliards de dollars, pour atteindre en 2011 entre 1 300 et 1 500 milliards de dollars. C'est seulement en 2012 qu'ils devraient revenir à leur niveau d'avant la crise, entre 1 600 et 2 000 milliards de dollars selon les estimations. L'amélioration graduelle des conditions macroéconomiques, des profits des entreprises et des capitalisations boursières observée au début de 2010 devrait se poursuivre et renforcer la confiance des entreprises. Après une contraction de 2 % en 2009, l'économie mondiale devrait croître de 3 % en 2010. Les taux d'intérêt et les prix des produits de base resteront probablement modérés jusqu'à la fin de l'année, ce qui aidera à contrôler les coûts de production et favorisera

l'investissement intérieur. Les profits des entreprises ont commencé à se redresser au milieu de 2009 et devraient progresser en 2010. Avec une meilleure performance des marchés boursiers, cela aidera à financer l'IED.

Le *World Investment Prospects Survey 2010-2012* de la CNUCED fait apparaître un regain d'optimisme des entreprises pour le moyen terme. Les intentions d'expansion à l'étranger des STN sont plus solides pour 2011 et 2012. Le redressement de l'IED sera probablement tiré par les fusions-acquisitions internationales. La restructuration de certaines industries et la privatisation d'entreprises ayant bénéficié d'un sauvetage lors de la crise mondiale créeront d'autres opportunités de fusions-acquisitions internationales pour les STN. L'enquête confirme également que la part du secteur manufacturier dans l'IED continuera à fléchir par rapport à celles du secteur primaire et du secteur des services.

Les STN de pays en développement sont plus optimistes que leurs homologues des pays développés, et pensent que leurs investissements étrangers se redresseront plus vite. On peut donc penser que les STN de pays émergents continueront à être une source de plus en plus importante d'IED. En outre, les investisseurs mondiaux s'intéressent de plus en plus aux pays en développement. Le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde et la Chine (les pays du BRIC), en particulier, sont des pays prometteurs pour l'IED. Les investissements étrangers dans les pays en développement et les pays en transition iront non seulement aux éléments à plus forte intensité de main-d'œuvre de la chaîne de valeur, mais aussi et de plus en plus aux activités à forte intensité de technologie.

Le redressement financier et économique mondial reste fragile, menacé par de nouveaux risques, par les contraintes qui pèsent sur les investissements publics, par l'incertitude entourant les réformes de la réglementation financière, par l'accès limité au crédit, par la volatilité des marchés boursiers et des marchés de change et par d'autres facteurs encore. Pour que la reprise se confirme, l'investissement privé est indispensable pour stimuler la croissance et l'emploi. Et l'IED a un rôle majeur à jouer.

Pour le moment, un optimisme prudent prévaut concernant les perspectives de l'IED dans le monde.

Évolution récente des politiques

Les politiques d'investissement actuelles continuent dans l'ensemble à favoriser la libéralisation et la facilitation de l'investissement étranger. Dans le même temps, on assiste à une intensification des efforts pour réglementer l'investissement étranger, au nom d'objectifs de politique publique (par exemple pour protéger l'environnement, pour atténuer la pauvreté et/ou pour répondre à des préoccupations de sécurité nationale). Cette dichotomie dans les politiques et la volonté politique de rééquilibrer les droits et les devoirs respectifs de l'État et des investisseurs se manifestent aux niveaux national et international, avec la mise en avant du rôle de l'État. L'univers des accords internationaux d'investissement (AII) s'est encore étendu, et des efforts sont faits pour assurer l'équilibre et la cohérence dans le régime des AII. En outre, on s'attache à refléter dans les politiques d'investissement qui sont élaborées l'étroite interaction entre politiques d'investissement et autres politiques, y compris celles qui se rapportent à de plus vastes problématiques d'ordre économique, social et environnemental.

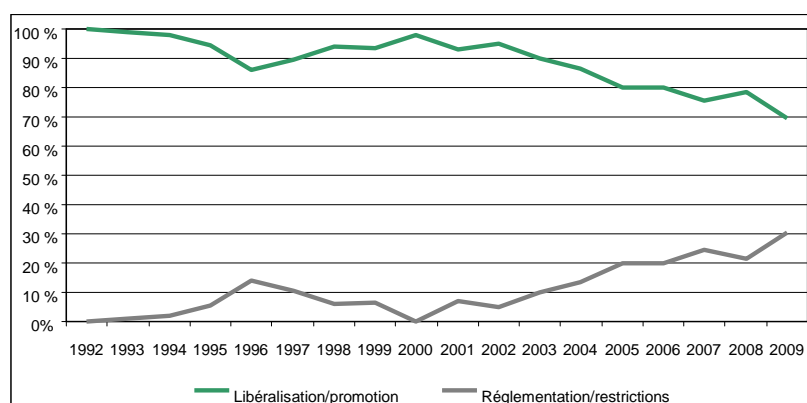
Les politiques nationales: la réglementation gagne du terrain mais la libéralisation se poursuit

Les régimes nationaux pour l'investissement continuaient à faciliter l'investissement étranger, tandis que les gouvernements insistaient de plus en plus sur la réglementation.

Sur les 102 nouvelles mesures de politique nationales concernant l'investissement étranger dont il a été rendu compte en 2009, la plupart (71) tendaient à libéraliser et à promouvoir encore davantage l'investissement étranger (fig. 5). Cela confirme que la crise économique et financière mondiale n'a pas conduit jusqu'à présent à un protectionnisme accru en matière d'investissement. Les politiques en question prévoyaient, entre autres, l'ouverture de secteurs jusqu'alors fermés, la libéralisation des achats de terres, le démantèlement des monopoles et la privatisation des entreprises d'État. Les mesures visant à promouvoir et à faciliter les investissements comportaient essentiellement des incitations financières et fiscales pour encourager l'IED dans certaines industries ou régions, y compris les zones économiques spéciales; l'assouplissement des conditions de sélection; la rationalisation des procédures d'approbation; ou l'accélération des procédures de licence de projet. Pour améliorer le climat des affaires, le taux de l'impôt sur les sociétés a aussi été abaissé dans certains pays, en

particulier dans les pays développés et dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie. Mais les contraintes budgétaires croissantes pourraient bien, à terme, conduire à un renversement de la tendance observée depuis une décennie.

Figure 5
Évolution des politiques nationales, 1992-2009
(En pourcentage)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Bien que la tendance générale soit à la libéralisation, 31 des nouvelles mesures de politiques nationales visent à réglementer plus rigoureusement l'IED. Cette proportion de plus de 30 % de l'ensemble est la plus forte observée depuis 1992, quand la CNUCED a commencé à donner des informations à ce sujet. Ces mesures répondent en partie au souci accru de protéger les industries stratégiques, les ressources nationales et la sécurité nationale. Les crises récentes – crise des marchés financiers et conséquences des hausses des prix des denrées alimentaires, notamment – ont aussi renforcé la volonté de réglementer des secteurs spécifiques. Enfin, les pays émergents accordent plus de poids à la protection de l'environnement et à la protection sociale, et les PMA cherchent à combler les lacunes de leurs cadres réglementaires. Ainsi, de nouvelles dispositions limitant la participation étrangère ont été introduites dans certains secteurs, ou bien les procédures de sélection et d'approbation des investissements ont été rendues plus strictes, parfois pour des raisons de sécurité nationale. L'accroissement des interventions de l'État dans l'économie s'est surtout manifesté à travers

des expropriations – comme il s'en est produit dans certains pays d'Amérique latine – ainsi que dans des prises de participation accrues de l'État dans des entreprises dans le cadre des mesures de sauvetage financier.

Lorsque le moment sera venu de mettre fin aux nationalisations temporaires dans des secteurs souvent considérés comme stratégiques, il n'est pas exclu que les gouvernements insistent pour que les entreprises reprivatisées restent en mains nationales, ou pour que les investisseurs conservent la production et les emplois dans le pays. Le retrait progressif des mesures de sauvetage devra donc être suivi avec attention, car les risques de protectionnisme en matière d'investissement ne sont pas écartés.

Treize pays du G-20 ont encore un encours de créances et d'engagements que leur ont laissé les plans d'urgence. Le montant total des engagements publics – capital, prêts et garanties – dépassait 1 000 milliards de dollars au 20 mai 2010. Dans le secteur financier, plusieurs centaines d'entreprises continuent à bénéficier de ce soutien public, et dans les secteurs non financiers 20 000 entreprises au moins bénéficient encore de programmes d'aide d'urgence.

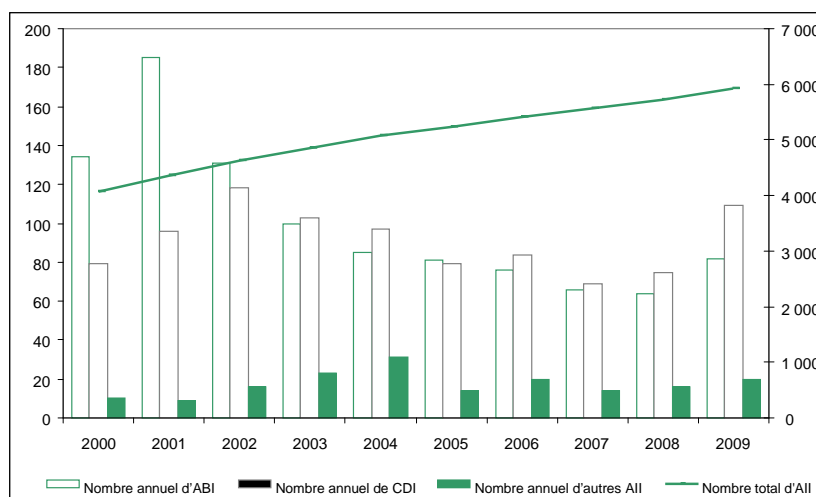
Le régime international de l'investissement: vers une approche plus équilibrée

Le régime international de l'investissement a gagné en ampleur et en portée, et on voit se dessiner une évolution systémique vers un régime plus équilibré s'agissant des droits et des obligations des États et des investisseurs.

Le régime international de l'investissement évolue rapidement avec à la fois la conclusion de nouveaux traités et une multiplication des sentences arbitrales. En 2009, il a été conclu 211 nouveaux AII (82 accords bilatéraux d'investissement (ABI), 109 conventions de double imposition (CDI) et 20 autres AII) – soit en moyenne quatre nouveaux accords par semaine. Le nombre total des accords atteignait 5 939 à la fin de l'année (fig. 6). Cette multiplication des traités s'est poursuivie en 2010, puisqu'au cours des cinq premiers mois il a été conclu 46 nouveaux AII (6 ABI, 33 CDI et 7 autres AII). Un important fait nouveau est survenu récemment en Europe, avec le transfert prévu par le Traité de Lisbonne des compétences en matière d'IED des États membres vers l'UE. En ce qui concerne les différends entre investisseurs et États, 32 nouvelles procédures au moins ont été ouvertes en 2009 et 44 décisions ont été rendues, portant le nombre total des procédures

connues à 357, et celui des procédures achevées à 164 à la fin de l'année. La plupart de ces 357 procédures avaient été ouvertes à la demande d'investisseurs de pays développés, et des pays en développement ou des pays en transition étaient le plus souvent mis en cause. Certaines des sentences arbitrales étaient contradictoires et manquaient de cohérence.

Figure 6
Évolution des ABI, des CDI et des autres AII, 2000-2009



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Avec l'intégration régionale – et compte tenu de la nécessité de promouvoir la cohérence et de prendre en compte dans les AII de plus vastes problématiques – le régime international de l'investissement connaît des mutations systémiques qui offrent l'opportunité d'arriver à un régime plus cohérent, plus équilibré, plus respectueux du développement et plus efficace. L'univers des AII semble en voie de consolidation avec a) la multiplication d'accords économiques plurilatéraux de plus vaste portée qui incluent des dispositions relatives à l'investissement; b) des efforts pour créer des zones d'investissement au niveau régional (Sud-Sud essentiellement); c) le transfert de compétences pour l'investissement étranger au sein de l'UE; d) l'abrogation d'ABI pour rationaliser l'univers des accords et éliminer les incompatibilités avec d'autres instruments juridiques; et e) des efforts de nombreux pays pour réexaminer leurs politiques en matière d'IED afin de

mieux y prendre en compte la problématique du développement, en révisant leurs ABI types, en réexaminant leur propre réseau d'accords et ses conséquences pour le développement, ou en dénonçant leurs ABI.

En outre, beaucoup d'accords récents – nouveaux, renégociés ou révisés – montrent que les gouvernements des pays développés et aussi des pays en développement sont de plus en plus soucieux de formuler les accords plus précisément, en clarifiant la portée des traités ou le sens d'obligations spécifiques, afin de préserver le droit des États de réglementer. Des clauses environnementales ainsi que des clauses exigeant une conduite appropriée des entreprises, par exemple dans le domaine social, sont également de plus en plus fréquentes. Mais faire en sorte que les AII contribuent véritablement au développement reste un défi.

Bien que l'arbitrage international reste le principal moyen de régler les différends en matière d'investissement, les problèmes systémiques sont de plus en plus manifestes dans le système de règlement des différends. C'est pourquoi plusieurs pays ont complété les dispositions de leurs AII pour le règlement des différends entre investisseurs et États, afin de moins s'exposer aux revendications des investisseurs ou de conférer plus de légitimité et d'efficacité au processus de règlement des différends. En outre, plusieurs ensembles de règles d'arbitrage international – y compris du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), de la Chambre de commerce internationale (CCI) et de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) – ont été révisés ou sont en voie de l'être. Dans le même temps, certains pays en développement se détournent des procédures d'arbitrage international, en dénonçant la Convention du CIRDI ou en se tournant vers d'autres mécanismes de prévention et de règlement des différends.

Autres initiatives concernant l'investissement

En plus des accords d'investissement, certaines initiatives récentes visant à répondre à des défis mondiaux ont elles aussi des conséquences pour les investissements internationaux.

Plusieurs efforts ont été entrepris en vue d'établir des principes internationaux pour des investissements responsables dans l'agriculture, y compris l'initiative commune pour promouvoir des investissements responsables dans l'agriculture menée conjointement à l'initiative de la

CNUCED, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds international de développement agricole et du Groupe de la Banque mondiale. Les principes en question, s'ils sont adoptés et mis en œuvre, pourraient mieux mettre l'IED au service de l'agriculture et avec moins d'inconvénients potentiels, et contribuer ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et du développement local.

Les membres du G-20 se sont engagés à s'abstenir de tout protectionnisme dans le domaine du commerce et de l'investissement, et ont demandé aux organisations intergouvernementales, dont la CNUCED, de suivre la question du protectionnisme en matière de commerce et d'investissement et d'en rendre compte publiquement.

Des efforts sont aussi engagés, aux niveaux national et multilatéral, pour réformer le système financier et remédier aux faiblesses à la base de la crise financière mondiale. Ces mesures auront d'importantes conséquences pour les flux d'IED. Il s'agit de veiller à la cohérence entre le système financier international émergent et le régime international de l'investissement, dont l'interaction a été en grande part négligée. Si les deux systèmes se sont développés en parallèle, l'un et l'autre régissent les flux internationaux de capitaux à court et à long terme.

Tirer parti de l'investissement étranger pour une économie à faible intensité de carbone

Les STN font partie à la fois du problème et de la solution

Dans le débat international sur les réponses à apporter aux changements climatiques, il ne s'agit plus de savoir s'il convient d'agir. Il s'agit aujourd'hui de savoir jusqu'où agir et quelles mesures doivent être prises – et par qui. Le défi d'ampleur planétaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) appelle une réponse technologique et financière d'ampleur équivalente, et donc considérable. Les STN ont une contribution majeure à faire pour passer à une économie à faible intensité de carbone, puisqu'elles sont d'importantes sources d'émissions de par leurs vastes opérations internationales, mais aussi parce qu'elles sont dans une position privilégiée pour créer et diffuser les technologies et pour financer les investissements permettant d'atténuer les émissions de GES. Inévitablement, les STN font partie à la fois du problème et de la solution.

Pour 2010-2015, on estime qu'il faudrait 440 milliards de dollars d'investissements renouvelables *additionnels chaque année* dans le monde pour limiter les émissions de GES au niveau requis pour ne pas dépasser une hausse des températures de 2 °C (comme prévu dans l'Accord de Copenhague). Et en 2030, les estimations s'établissent même au chiffre de 1 200 milliards de dollars par an. Toutes les études soulignent que la contribution financière du secteur privé est essentielle pour parvenir à ce que l'économie mondiale ait moins d'incidences sur le climat, compte tenu particulièrement des énormes déficits budgétaires publics dans le monde entier. Pour combattre les changements climatiques, il faut donc inscrire dans les stratégies économiques et les stratégies de développement nationales des politiques pour les STN et l'investissement étranger qui permettent d'arriver à une faible intensité de carbone.

La nécessité de mécanismes efficaces pour mobiliser le secteur privé

Le régime international actuellement applicable en matière de changements climatiques n'a pas encouragé autant qu'espéré les investissements à faible intensité de carbone et les flux de technologie correspondants (particulièrement au profit des pays en développement pauvres), malgré des avancées récentes. Après la réunion de Copenhague en décembre 2009, les objectifs d'émission pour l'avenir, la nature des institutions, les mécanismes de politique concrets et les sources de financement restent à préciser. La principale initiative internationale à ce jour demeure le Protocole de Kyoto, dont les perspectives sont difficiles à cerner. Le régime actuellement applicable en matière de changements climatiques ne procure donc pas au secteur privé ce qui lui est indispensable pour réorienter ses stratégies d'action: un cadre de politique clair, stable et prévisible.

Le Protocole de Kyoto a été salué parce qu'il créait des mécanismes pour réduire les émissions, notamment le «mécanisme pour un développement propre», également considéré comme un moyen d'aider les pays en développement à parvenir au développement économique durable. Mais comme les mécanismes issus du Protocole ont été conçus pour assurer le respect d'objectifs de réduction des émissions au niveau national, il appartenait à chaque gouvernement de décider comment impliquer le secteur privé dans le processus, d'où une fragmentation des marchés.

Aujourd'hui, il apparaît clairement qu'une grande négociation ne suffit pas et qu'il faut des mécanismes rigoureux, aux niveaux national et international, pour mobiliser efficacement la contribution du secteur privé au service des flux de capitaux et des apports de technologie transfrontières, en particulier vers les pays pauvres.

Investissements étrangers à faible intensité de carbone: types et demande

Les investissements étrangers à faible intensité de carbone peuvent être définis comme les transferts de technologies, de procédés ou de produits par les STN à des pays d'accueil, avec ou sans prise de participation (IED), grâce auxquels leurs propres opérations et les opérations connexes et l'utilisation de leurs produits et de leurs services produisent des émissions de GES notablement inférieures à ce qu'elles seraient sans ces transferts. Les investissements étrangers à faible intensité de carbone incluent aussi l'IED pour acquérir des technologies, des procédés et des produits à faible intensité de carbone, ou pour y accéder. Il y a deux types d'investissements étrangers à faible intensité de carbone:

- Pour l'introduction de *procédés à faible intensité de carbone* qui réduisent les émissions de GES liées au mode de fabrication des produits. Cela inclut la modernisation des opérations des STN et de celles des entreprises qui leur sont apparentées dans le cadre de leurs chaînes mondiales de valeur;
- Pour la création de *produits et services à faible intensité de carbone* qui réduisent les émissions de GES à travers leurs modes d'utilisation. Les produits à faible intensité de carbone incluent par exemple les voitures électriques, les appareils électroniques «à faible consommation d'énergie» et les systèmes de transport en commun intégrés. Les services à faible intensité de carbone incluent les solutions technologiques fournies pour reconfigurer les procédés émettant des GES dans les entreprises locales.

Canaliser les investissements étrangers à faible intensité de carbone dans les secteurs clefs (c'est-à-dire dans les «zones d'émission») présentant un fort potentiel d'atténuation est le moyen le plus efficace de tirer parti de la contribution des STN pour abaisser les émissions de GES. La production d'énergie, l'industrie (y compris l'industrie manufacturière et l'industrie pétrolière et gazière), le transport, la construction, la gestion des déchets, la

foresterie et l'agriculture sont tous d'importants émetteurs de GES. Une évaluation des émissions futures projetées dans ces secteurs, ainsi que des possibilités d'atténuation et des coûts correspondants, donnera aux décideurs une première indication des secteurs sur lesquels ils devraient faire porter leurs efforts.

Les secteurs *de l'énergie et de l'industrie* sont à la base de toute action internationale pour réduire les émissions. Dans ces deux secteurs, les STN ont une forte présence et sont dans une position privilégiée pour diffuser des technologies et des procédés plus propres. L'industrie fournit aussi le matériel et les services permettant de réduire les émissions dans d'autres secteurs. Les secteurs *du transport, de la construction et de la gestion des déchets* produiront chacun en 2030 moins d'émissions que les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Dans ces trois secteurs, les émissions de GES dépendent en grande partie des modes de consommation et d'utilisation à des fins publiques. Dans le secteur du transport, par exemple, les réductions des émissions de GES passent par des véhicules plus efficaces et par une transformation des habitudes des consommateurs et des entreprises. Dans le secteur de la construction aussi, l'utilisation d'une meilleure isolation et d'équipements et de systèmes d'éclairage améliorés, ainsi que d'autres sources d'énergie pour le chauffage et la climatisation, peut beaucoup aider à réduire les émissions. Les émissions dans le secteur de la gestion des déchets viennent essentiellement des décharges et des eaux usées, avec des possibilités d'atténuation surtout par la récupération du méthane dans les décharges. Les deux secteurs liés à l'utilisation des terres, *l'agriculture* et la *foresterie*, présentent un important potentiel de réduction des émissions, supérieur même pour la foresterie aux émissions produites vu les possibilités de boisement et de reboisement qui existent. Dans tous ces secteurs, les STN peuvent apporter de précieuses contributions.

Les investissements étrangers à faible intensité de carbone sont déjà importants et offrent un potentiel considérable

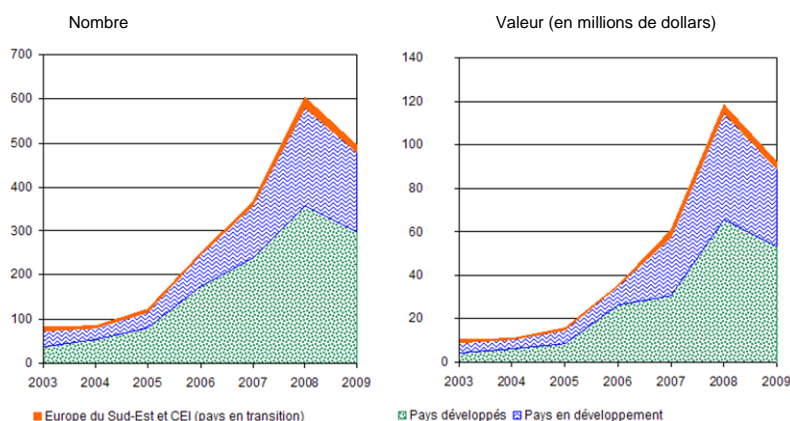
Selon les estimations, les investissements étrangers à faible intensité de carbone seraient déjà importants, avec des flux d'investissement d'environ 90 milliards de dollars en 2009 dans trois secteurs industriels clefs seulement: a) production d'électricité de sources nouvelles/renouvelables; b) recyclage; et c) fabrication de produits de technologie environnementale (tels que turbines éoliennes, panneaux solaires et biocombustibles). Ces secteurs industriels offrent dans un premier temps l'essentiel des nouvelles

opportunités pour une faible intensité de carbone. Par la suite, les investissements à faible intensité de carbone s'étendront à toutes les industries, au fur et à mesure par exemple que les STN introduiront des *procédés* pour réduire les émissions de GES. Et au-delà de l'IED, et plus généralement, les investissements étrangers à faible intensité de carbone occupent – et occuperont – une place plus grande puisqu'ils couvrent aussi des formes d'activité des STN sans prise de participation, comme les arrangements de construction – exploitation – transfert (CET).

Une analyse des trois secteurs industriels mentionnés ci-dessus révèle les tendances suivantes:

- Après avoir augmenté rapidement ces dernières années, l'IED à faible intensité de carbone s'est replié en 2009 à cause de la crise financière (fig. 7);
- Environ 40 %, en valeur, des projets d'IED à faible intensité de carbone identifiables en 2003-2009 concernaient les pays en développement, notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, le Mozambique, le Pérou, les Philippines, la République-Unie de Tanzanie, la Turquie et le Viet Nam;
- Les STN établies sont les principaux investisseurs, mais il apparaît de nouveaux acteurs y compris dans le Sud. Des STN d'autres secteurs industriels étendent aussi leur activité dans ce domaine;
- Quelque 10 % des projets d'IED à faible intensité de carbone identifiables en 2003-2009 venaient de STN de pays en développement et de pays en transition. Ils étaient destinés en majorité à d'autres pays en développement.

Figure 7
L'IED dans trois secteurs à faible intensité de carbone, par groupe de pays, 2003-2009



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

Les moteurs et les déterminants de l'investissement étranger à faible intensité de carbone

Les *moteurs* (facteurs d'incitation) que sont par exemple les politiques, l'opinion publique et le poids des actionnaires dans le pays d'origine, pèsent de plus en plus sur les décisions des STN d'investir à l'étranger dans des activités à faible intensité de carbone. Bon nombre de ces facteurs affectent l'investissement étranger en général, mais certains sont propres aux changements climatiques, par exemple: a) les mesures de promotion des investissements à l'étranger dans les énergies renouvelables pour l'électrification rurale; b) les politiques pour la mise en place des capacités technologiques pertinentes, ensuite diffusées à l'échelon international; ou c) les pressions des consommateurs et les exigences des actionnaires qui imposent une transparence accrue concernant les risques et les opportunités liés aux changements climatiques.

Les *déterminants géostratégiques* sont les facteurs propres au pays d'accueil qui influencent les STN pour choisir où établir des opérations (facteurs d'attraction). Un cadre de politique adéquat et des mesures de

facilitation commerciale spécifiques sont indispensables pour attirer l'investissement étranger à faible intensité de carbone. En plus des déterminants généraux de l'investissement étranger (par exemple taille et croissance du marché, accès aux matières premières, avantages comparatifs différents, ou accès à une main-d'œuvre qualifiée), il existe certaines variantes propres aux changements climatiques: des politiques de définition ou de création de marché peuvent encourager la demande pour des produits et des services à faible intensité de carbone, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la construction et dans l'industrie – et attirer ainsi des investissements étrangers à la recherche de nouveaux marchés. Des technologies à faible intensité de carbone dans certains pays peuvent de même attirer l'attention d'investisseurs étrangers à la recherche d'actifs stratégiques. Comme pour toutes les technologies de nature dynamique, il peut y avoir une consolidation dans les secteurs à faible intensité de carbone par le biais de fusions-acquisitions; il se peut aussi que des investisseurs cherchent à participer à des groupements d'activités industrielles ou technologiques pour être mieux informés grâce aux effets d'agglomération ou effets apparentés.

Les stratégies pour les investissements étrangers à faible intensité de carbone: avantages, inconvénients et possibilités d'action

Les pays en développement sont confrontés à deux défis majeurs pour répondre aux changements climatiques et pour passer à une économie à faible intensité de carbone: premièrement, mobiliser les financements et les investissements nécessaires; et deuxièmement, mettre au point et diffuser la technologie requise. Dans ces deux domaines, l'investissement étranger peut apporter de précieuses contributions.

Toutefois, les pays en développement doivent examiner les avantages et les inconvénients des investissements étrangers à faible intensité de carbone pour déterminer s'ils devraient les faciliter, et dans quelle mesure. La stratégie adoptée en ce sens devrait aider à améliorer les procédés de production et à favoriser l'émergence de technologies et d'industries nouvelles. Agir ainsi peut offrir bien d'autres avantages que ceux que l'on associe habituellement aux apports d'IED, comme des possibilités de raccourcis technologiques, en particulier pour l'utilisation efficace de l'énergie et d'autres intrants, et aussi des «avantages de pionnier» avec les

opportunités d'exportation dans des secteurs industriels clefs que cela implique.

Un certain nombre d'inconvénients possibles doivent être mis en regard de ces avantages, par exemple l'éviction des entreprises locales, une dépendance technologique, une hausse des coûts des biens et des services essentiels, et les conséquences sociales qui en découlent. Ce sont des problématiques que les PMA et les autres pays structurellement vulnérables, en particulier, n'ont guère les moyens de surmonter seuls.

Pour promouvoir les investissements étrangers à faible intensité de carbone, les décideurs doivent en soulever les avantages et les inconvénients sous l'angle de la croissance économique, d'une part, et du développement durable, de l'environnement et de la santé humaine, d'autre part, afin de minimiser les effets négatifs potentiels et de maximiser les effets positifs. Il n'existe pas de solution universelle. Il faut donc un dosage d'actions adapté à la situation de chaque pays. Les possibilités d'action concernant la promotion des investissements, la diffusion des technologies, les accords internationaux d'investissement, la notification par les entreprises d'informations climatiques, l'aide internationale et d'autres aspects pertinents sont passées en revue ci-après. Sur la base de ces considérations, la CNUCED préconise un partenariat mondial pour créer des effets de synergie entre la promotion des investissements et l'atténuation des changements climatiques et pour dynamiser les investissements à faible intensité de carbone, au profit de la croissance et du développement durables. Ce partenariat devrait permettre notamment de poursuivre des stratégies de promotion des investissements propres; de faciliter la diffusion de technologies propres; de faire en sorte que les AII contribuent à l'atténuation des changements climatiques; d'harmoniser la notification des émissions de GES par les entreprises; et d'établir un centre international d'assistance technique pour une faible intensité de carbone afin de mobiliser les compétences, y compris auprès d'agences multilatérales.

Élaborer des stratégies pour promouvoir les investissements propres au niveau national

La plupart des pays n'ont pas encore intégré dans leur cadre général et dans leurs stratégies de promotion actuels pour l'investissement des mesures pour attirer les investissements à faible intensité de carbone, comme le montre une récente enquête de la CNUCED auprès d'organismes nationaux

de promotion de l'investissement. Un important pas en avant consisterait donc à intégrer le rôle potentiel des investissements étrangers à faible intensité de carbone dans les programmes des pays en développement concernant les mesures d'atténuation appropriées au niveau national. Cela impliquerait en particulier de mettre en place des politiques pour attirer les investissements étrangers qui peuvent contribuer à la réduction de l'intensité en carbone dans les industries traditionnelles. Cela impliquerait aussi de tirer parti des nouvelles opportunités commerciales pour de nouveaux types d'investissement étranger à faible intensité de carbone, par exemple dans les énergies renouvelables, et de promouvoir de manière dynamique ce type d'investissement.

Créer un cadre général favorable. Cela implique d'assurer la promotion, la protection et la sécurité juridique des investissements. Il faut aussi d'autres politiques d'accompagnement avec des mesures d'incitation et des accords d'intégration régionale pour surmonter les problèmes liés à la taille du marché pour les investissements étrangers à faible intensité de carbone. L'émergence de nouveaux secteurs pour ces investissements – par exemple la production d'énergies renouvelables et les produits et technologies correspondants, des modes de transport qui consomment peu de carburant ou bien des carburants de remplacement, et de nouveaux matériaux de construction – impliquera sans doute des politiques spécifiques pour compléter les éléments «traditionnels» du cadre de politique général.

Comme les investissements étrangers dans les nouvelles industries à faible intensité de carbone ne seront pas forcément compétitifs dès la phase de démarrage, il faudra peut-être des aides publiques par exemple sous la forme de tarifs préférentiels pour les énergies renouvelables ou en matière de marchés publics. En outre, ces mécanismes de création de marché nécessiteront sans doute des révisions du cadre réglementaire, y compris l'introduction de normes d'émission ou de prescriptions pour la notification des émissions. Il faudra enfin aider les pays en développement à renforcer leurs capacités pour ces tâches complexes.

Promouvoir les investissements étrangers à faible intensité de carbone. La promotion des investissements étrangers à faible intensité de carbone comporte aussi une importante composante institutionnelle. Les gouvernements doivent déterminer les possibilités qui s'offrent dans leur pays pour ces investissements et formuler des stratégies pour les promouvoir. Le ciblage des investisseurs, l'optimisation de l'image du pays, le suivi des investissements et la promotion des politiques d'investissement sont autant

de fonctions clefs auxquelles pouvaient recourir à cet effet les organismes nationaux de promotion de l'investissement. Ceux-ci devraient se concentrer sur les activités économiques spécifiques pour lesquelles ils repèrent une opportunité de développer des pôles de croissance et/ou des possibilités d'exportations à faible intensité de carbone, et concevoir des mesures de promotion dans ces domaines. La création de technopôles «propres» peut faciliter l'entrée des investisseurs étrangers. Les organismes de promotion de l'investissement peuvent offrir des services de mise en relation en aidant les investisseurs étrangers pour des activités à faible intensité de carbone à établir des réseaux et à entrer en contact avec les entrepreneurs locaux. Ils peuvent aussi préconiser des politiques nationales pour renforcer l'attractivité du pays pour ce type d'investissements étrangers.

Établir une interface efficace pour la diffusion des technologies à faible intensité de carbone

Comme les STN représentent un vaste réservoir de technologies et de savoir-faire, elles ont un rôle majeur à jouer dans la diffusion des technologies à faible intensité de carbone dans les pays en développement. Mais la diffusion de technologie est un processus complexe, et beaucoup de pays en développement ont des difficultés à se doter de politiques efficaces. Certains des éléments clefs à prendre en considération sont passés en revue ci-dessous.

Cibler les technologies. Plusieurs facteurs peuvent intervenir dans le choix prioritaire et le ciblage par le gouvernement du pays d'accueil des investissements étrangers pour doper les perspectives en matière de diffusion de technologie. Un gouvernement peut par exemple déterminer les cibles des efforts de promotion en évaluant les ressources naturelles du pays et les actifs créés dans le pays. Dans certains segments de l'industrie et des chaînes de valeur, où les capacités d'absorption des entreprises locales sont fortes mais où les technologies et le savoir-faire pour une faible intensité de carbone sont insuffisants, les gouvernements peuvent cibler des investisseurs étrangers spécifiques pour acquérir le savoir-faire nécessaire. Des pays comme la Malaisie, le Maroc et la République de Corée ont procédé ainsi.

Créer un cadre favorable pour les flux transfrontières de technologie. Les éléments clefs d'un environnement favorable pour les flux transfrontières de technologie à faible intensité de carbone incluent l'existence des compétences requises, des infrastructures appropriées (certains pays par

exemple établissent des zones économiques spéciales à faible intensité de carbone), des mesures pour définir et créer des marchés de produits à faible intensité de carbone, des incitations ciblées (par exemple pour investir dans la recherche-développement nécessaire ou dans l'adaptation technologique) et un système juridique renforcé. Ces éléments se combinent de façon variable selon les pays; certains pays en développement, par exemple, ont les ressources pour développer l'éducation et la formation pour l'acquisition des compétences nécessaires. La question de la protection des droits de propriété intellectuelle (PI) intervient aussi dans les flux transfrontières de technologie vers les pays d'accueil. Pour les investisseurs étrangers, cette protection est une condition préalable pour la diffusion de technologie, mais les conséquences concrètes diffèrent d'un pays à l'autre. Des préoccupations ont été exprimées par les pays en développement, selon lesquels un régime de propriété intellectuelle devait non seulement aider à protéger et faire respecter la PI, mais aussi garantir un plus large accès aux technologies appropriées.

Promouvoir la transmission de technologie grâce aux relations interentreprises. L'acquisition de technologie par les entreprises locales auprès de STN dépend du type, de la portée et de la qualité de l'interface (par exemple, coentreprises ou relations entre filiales et fournisseurs) entre les deux parties. Un moyen de développer ces relations consiste à promouvoir la formation de groupements technologiques et industriels locaux. Avec la participation d'entreprises locales et aussi de filiales étrangères, ces groupements peuvent aider à développer l'échange de connaissances et de compétences et la formation de partenariats entre entreprises locales et sociétés internationales.

Doper les capacités d'absorption des entreprises nationales. Les pays en développement d'accueil devraient mettre en place des stratégies de développement des capacités nationales pour absorber et adapter la technologie et le savoir-faire. Des activités de recherche-développement, à l'initiative des pouvoirs publics, dans les technologies vertes de pointe peuvent jouer à cet effet un rôle important. On peut envisager d'établir des centres régionaux de synergies pour la technologie axés sur les technologies à faible intensité de carbone pour les pays en développement avec les capacités industrielles et autres qui sont nécessaires pour exploiter ces connaissances. Pour promouvoir la diffusion de technologie, il faudrait aussi renforcer les capacités financières et entrepreneuriales des entreprises locales. Dans ce contexte, l'idée de créer des «banques de développement vert» devrait être prise en considération.

Minimiser les effets négatifs des investissements étrangers à faible intensité de carbone

Des politiques industrielles et des politiques de la concurrence efficaces sont indispensables pour éviter les effets négatifs des investissements étrangers à faible intensité de carbone, comme l'éviction des entreprises nationales et la dépendance qui en résulte vis-à-vis des fournisseurs étrangers de ces technologies. Des politiques industrielles peuvent aider les entreprises nationales concernées à s'améliorer et à se moderniser; et une politique de la concurrence efficace permet de contrôler l'émergence de monopoles et de prévenir l'abus de position dominante.

Des politiques sociales peuvent aussi contribuer à atténuer les effets sur l'emploi et d'autres conséquences sociales. Des programmes de recyclage, par exemple, peuvent aider les travailleurs à s'adapter aux nouvelles exigences professionnelles ou peuvent faciliter leur insertion dans des industries émergentes. Pour tout cela, les pays pauvres auront besoin d'une aide de leurs partenaires de développement dans le cadre d'un nouveau partenariat mondial pour le développement durable.

Créer des effets de synergie entre les accords internationaux d'investissement et les politiques en matière de changements climatiques

Les AII présentent une double face qui mérite l'attention. D'une part, en prévoyant des engagements au niveau international en faveur d'un environnement stable et prévisible pour l'investissement et en assurant la protection de l'investissement, les AII peuvent contribuer à rendre un pays plus attractif pour les investissements étrangers à faible intensité de carbone. Mais d'autre part, les AII peuvent limiter le pouvoir de réglementation du pays d'accueil en ce qui concerne les mesures visant à faciliter la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Les sentences arbitrales internationales rendues en la matière laissent penser que les dispositions des AII concernant le traitement loyal et équitable et les normes minimales de traitement, l'expropriation et les clauses générales visant à stabiliser le cadre juridique pour les investisseurs étrangers méritent toute l'attention.

Il existe de nombreuses possibilités d'action pour créer des effets de synergie grâce à l'interaction entre les politiques nationales en matière

d'investissement étranger et celles en matière de changements climatiques, dans le but de promouvoir une interprétation des AII pour un minimum d'effets sur le climat et d'exploiter le potentiel qu'offrent ces accords pour y parvenir. Cela passe par des approches innovantes dans les futurs AII, par exemple en renforçant les dispositions de ces accords pour la promotion des investissements étrangers à faible intensité de carbone, et en révisant et en clarifiant les dispositions qui pourraient être en contradiction avec les politiques concernant les changements climatiques. Les décideurs pourraient aussi envisager d'autres initiatives de plus vaste portée. Une déclaration multilatérale précisant qu'il n'est pas interdit aux parties aux AII d'adopter des mesures en matière de changements climatiques instituées de bonne foi pourrait ainsi aider à renforcer la cohérence entre le régime des AII et celui en matière de changements climatiques.

Le phénomène des fuites de carbone

Les risques de délocalisation d'activités de production à forte intensité de carbone des pays ayant une réglementation rigoureuse vers des pays où les émissions ne sont pas réglementées ou le sont moins soulevaient des inquiétudes. On craignait que ces «fuites de carbone» – dues au resquillage – contrarient les efforts de réduction des émissions au niveau mondial, et que ces délocalisations de la production privent le pays d'origine des retombées bénéfiques des investissements (par exemple sous forme de recettes fiscales et d'emplois).

Un débat s'est engagé sur la question de savoir s'il fallait introduire des mesures d'ajustement à la frontière (tarifs douaniers, par exemple) pour lutter contre le problème des fuites de carbone. Il est difficile techniquement d'évaluer l'intensité en carbone de chaque produit importé, et on peut douter que différents types de mesures d'ajustement à la frontière soient compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, les pays doivent se méfier des risques de protectionnisme affectant les investissements à l'étranger tournés vers l'exportation et à la recherche d'efficacité sous le prétexte de mesures de politique générale liées au carbone.

L'ampleur des fuites de carbone est difficile à quantifier. Par ailleurs, comme les scénarios dans l'hypothèse de politiques inchangées diffèrent selon les pays, une nouvelle facilité d'investissement considérée comme étant à forte intensité de carbone dans un pays pouvait être jugée à faible intensité

de carbone dans un autre. Pour les pays pauvres ayant grand besoin de développer leurs capacités productives, ces investissements étrangers offraient la possibilité d'importants gains en termes de développement en raison des actifs corporels et incorporels associés à l'investissement étranger. À long terme, cependant, il est dans l'intérêt de *tous* les pays de passer à une économie à faible intensité de carbone et rationnelle en termes d'énergie et d'intrants.

Au lieu de lutter contre le problème des fuites de carbone à la frontière, on pourrait aussi chercher à le prévenir à sa source dans le cadre des mécanismes de gouvernance d'entreprise, par exemple en encourageant de meilleures pratiques pour la notification et la surveillance en matière environnementale. L'application en particulier de politiques transfrontières cohérentes concernant les émissions – y compris dans les pays d'accueil ayant une réglementation plus laxiste – pourrait procurer aux STN des avantages sur le plan économique et en termes de réputation. En ce qui concerne les avantages économiques, un système de production intégré et cohérent est non seulement conforme à la logique de la chaîne de valeur (facilitant ainsi l'application des politiques de l'entreprise en matière de carbone), mais peut aussi aider à réduire les coûts de production, de surveillance et autres. Pour les avantages en termes de réputation, en agissant avec cohérence dans les différentes juridictions les STN pourront bénéficier d'une image d'«entreprise citoyenne». Dans ce contexte, de meilleures pratiques de notification en matière climatique, particulièrement lorsqu'elles sont introduites de manière harmonisée et vérifiable, peuvent aider à asseoir la réputation d'une entreprise sur une base solide. Et une transparence accrue sur le marché facilite les choix des consommateurs.

Harmoniser la notification des émissions de GES par les entreprises

Une méthode fiable et harmonisée au niveau international pour mesurer et notifier les émissions des entreprises liées aux changements climatiques est indispensable pour la mise en œuvre et l'évaluation efficaces des politiques en matière de changements climatiques (par exemple systèmes de plafonnement et d'échange et taxes carbone), pour l'internalisation des risques climatiques dans les marchés financiers, et pour la surveillance des émissions de GES et la diffusion de technologies propres dans les chaînes de valeur des STN. Si la plupart des grandes STN ont des procédures de gestion et de notification liées au climat, les informations communiquées manquent

de comparabilité et d'utilité, et souvent il n'est pas fourni d'informations sur les émissions des filiales étrangères et des chaînes de valeur. Pour arriver à une norme mondiale unique pour la notification des émissions de GES dont le besoin se fait sentir depuis longtemps, il faut une réponse coordonnée au niveau mondial.

L'unification des travaux des organismes de réglementation, des organismes de normalisation et des initiatives impliquant de multiples parties prenantes permettrait de renforcer et d'accélérer les efforts en vue de l'introduction d'une norme mondiale unique de qualité pour la notification des informations climatiques. Les Nations Unies peuvent faciliter ce processus grâce à un forum international établi: le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR). Les décideurs peuvent montrer la voie dans ce domaine en contribuant aux efforts internationaux pour harmoniser la notification des informations climatiques, et en intégrant les meilleures pratiques en la matière par le biais des mécanismes de réglementation existants pour la gouvernance des entreprises (par exemple les prescriptions relatives aux cotations en bourse) et d'outils d'analyse (indices par exemple).

Aider les pays en développement

Pour promouvoir les investissements étrangers à faible intensité de carbone et tirer parti du potentiel technologique des STN, les pays en développement ont besoin d'une aide. Les *pays d'origine* peuvent prendre des mesures pour appuyer les investissements à l'étranger à faible intensité de carbone. Par exemple, les agences nationales de garantie des investissements pouvaient «récompenser» ceux qui investissaient dans des activités à faible intensité de carbone en leur accordant des conditions plus favorables, par exemple sous la forme de frais de garantie réduits. On pourrait aussi envisager des garanties du risque de crédit pour les investissements dans les pays en développement. Et il serait utile que les pays développés apportent un appui technologique et financier accru pour les programmes de développement à faible intensité de carbone dans les pays en développement. L'exemple de la Chine et de l'UE, qui ont établi en matière de changements climatiques un partenariat pragmatique et dynamique, résolument axé sur la coopération technologique et sur la participation des entreprises, mériterait d'être repris.

Les *institutions financières internationales* (comme le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement) appuient activement le passage à une économie à faible intensité de carbone dans les pays en développement. Elles devraient s'attacher à promouvoir davantage les partenariats entre secteur public et secteur privé pour aider les pays en développement à combattre les changements climatiques, y compris en mobilisant la participation du secteur privé dans des secteurs à haut risque sans subventionner directement les activités de STN.

Des efforts devraient être faits pour accroître l'assistance technique de la communauté internationale pour une croissance à faible intensité de carbone dans les pays en développement grâce aux investissements et aux flux de technologie transfrontières. Un centre international d'assistance technique pour une faible intensité de carbone (L-TAC) pourrait être établi pour aider les pays en développement, particulièrement les PMA, à formuler et à appliquer des stratégies et des plans d'action nationaux pour l'atténuation des changements climatiques, y compris des programmes de mesures d'atténuation appropriées au niveau national. Le centre mobiliserait pour cela les compétences requises par le biais des mécanismes existants et de nouveaux mécanismes, y compris les agences multilatérales. Il pourrait aussi fournir des services de renforcement des capacités et des institutions pour la promotion des investissements à faible intensité de carbone et pour la diffusion des technologies correspondantes.

L'investissement pour le développement: les défis de l'avenir

Depuis vingt ans, les STN et leurs opérations internationales ont évolué dans leur champ d'action et dans leur forme, avec des modifications de leurs stratégies et de leur structure qui déterminent aujourd'hui les industries et les marchés existants et émergents. Le *système de production internationale intégré* des STN existant auparavant s'est transformé en un *réseau international intégré* dans lequel les STN coordonnent de plus en plus étroitement les activités d'entités indépendantes ou peu dépendantes, par exemple à travers l'externalisation et par le recours aux équipementiers d'origine. Dans le même temps, les STN s'impliquent beaucoup plus que par le passé dans des *formes d'activité sans participation au capital*, comme les arrangements de construction-propriété-exploitation-transfert dans des projets d'infrastructure. En outre, avec l'expansion exponentielle dans le monde des STN on a vu apparaître de *nouveaux acteurs et investisseurs*, y compris des

STN de pays en développement, des STN publiques, des fonds souverains et des fonds privés de capital-investissement. Ce nouvel univers des STN a de profondes implications pour les politiques des pays d'origine comme des pays d'accueil, aux niveaux national et international.

Pour cette raison en partie, le balancier a récemment penché vers une approche plus équilibrée des droits et des obligations des investisseurs et de l'État, avec une transformation notable de la nature des politiques d'investissement. Avec la crise économique et financière actuelle en particulier, on a assisté à des initiatives simultanées pour libéraliser les régimes d'investissement et promouvoir l'investissement étranger face à la concurrence accrue pour l'IED d'une part, et pour réglementer l'IED au nom d'objectifs de politique publique, d'autre part. Il en est résulté une *dichotomie des orientations de politique générale* qui fait contraste avec les tendances plus claires des années 50 à 70 (privilégiant la croissance impulsée par l'État) et avec celles des années 80 et jusqu'au début des années 2000 (privilégiant la croissance tirée par le marché). Alors que la réflexion sur les droits et les obligations de l'État et des investisseurs est en pleine évolution, il devient difficile de *trouver le juste équilibre* entre libéralisation et réglementation. Assurer la *cohérence aux niveaux national et international entre les politiques d'investissement et les autres politiques* (économiques, sociales et environnementales) est essentiel. Un bon exemple est l'interaction entre les politiques d'investissement et les politiques industrielles nécessitant une approche concertée pour promouvoir les relations interentreprises et les effets de retombée (y compris la diffusion de technologie) découlant des opérations des STN dans les pays d'accueil.

Le défi pour les décideurs est de bien comprendre l'ampleur et la complexité de l'univers des STN et sa nouvelle interface avec l'État et les autres acteurs du développement. Pour relever ce défi, il faut que la relation tripartite en matière d'investissement comprenant les droits et les obligations des pays d'origine, des pays d'accueil et des investisseurs étrangers soit reconfigurée, pour mieux valoriser la contribution des STN au développement. En particulier, le cadre de politique générale doit mettre en relief les interfaces critiques entre investissement et développement, comme celles entre l'investissement étranger et la pauvreté, et les objectifs nationaux en matière de développement. Les STN ont un rôle évident à jouer, et surtout le monde a besoin d'un régime robuste pour l'investissement étranger afin de promouvoir le développement durable pour tous.

Le nouvel univers des STN, avec le nouveau cadre qui se dessine pour les politiques d'investissement, appelle un nouveau paradigme pour l'investissement et le développement.

Genève, juin 2010

Le Secrétaire général de la CNUCED



Supachai Panitchpakdi

Annexe

List of the World Investment Reports

World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development. 312 p. Sales No. E.09.II.D.12.
www.unctad.org/en/docs/wir2009_en.pdf.

World Investment Report 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge. 294 p. Sales No. E.08.II.D.23.
www.unctad.org/en/docs/wir2008_en.pdf.

World Investment Report 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development. 294 p. Sales No. E.07.II.D.9.
www.unctad.org/en/docs/wir2007_en.pdf.

World Investment Report 2006: FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development. 340 p. Sales No. E.06.II.D.11.
www.unctad.org/en/docs/wir2006_en.pdf.

World Investment Report 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D. 334 p. Sales No. E.05.II.D.10.
www.unctad.org/en/docs/wir2005_en.pdf.

World Investment Report 2004: The Shift Towards Services. 468 p. Sales No. E.04.II.D.33.

World Investment Report 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspectives. 303 p. Sales No. E.03.II.D.8.

World Investment Report 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness (New York and Geneva, 2002). 350 p. Sales No. E.02.II.D.4.

World Investment Report 2001: Promoting Linkages. 354 p. Sales No. E.01.II.D.12.

World Investment Report 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development. 337 p. Sales No. E.00.II.D.20.

World Investment Report 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development. 541 p. Sales No. E.99.II.D.3.

World Investment Report 1998: Trends and Determinants. 463 p. Sales No. E.98.II.D.5.

World Investment Report 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy. 416 p. Sales No. E.97.II.D.10.

World Investment Report 1996: Investment, Trade and International Policy Arrangements. 364 p. Sales No. E.96.II.A.14.

World Investment Report 1995: Transnational Corporations and Competitiveness. 491 p. Sales No. E.95.II.A.9.

World Investment Report 1994: Transnational Corporations, Employment and the Workplace. 482 p. Sales No. E.94.II.A.14.

World Investment Report 1993: Transnational Corporations and Integrated International Production. 290 p. Sales No. E.93.II.A.14.

World Investment Report 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth. 356 p. Sales No. E.92.II.A.24.

World Investment Report 1991: The Triad in Foreign Direct Investment (New York, 1991). 108 p. Sales No. E.91.II.A.12.

How to obtain the publications

The sales publications may be purchased from distributors of United Nations publications throughout the world. They may also be obtained by writing to:

UN Publications Sales and Marketing Office
300 E 42nd Street, 9th Floor, IN-919J
New York, NY, 10017 USA
Tel: +1-212-963-8302
Fax: +1-212-963-3489

Email: publications@un.org

For further information on the work on foreign direct investment and transnational corporations, please address inquiries to:

Division on Investment and Enterprise
United Nations Conference on Trade and Development
Palais des Nations, Room E-10052
CH-1211 Geneva 10 Switzerland
Telephone: +41 22 907 4533
Fax: +41 22 907 0498

INTERNET: www.unctad.org/en/subsites/dite